TABLE.

Nos des actes	Noms des Nouveaux Nés	Prénoms	Nos des actes	Noms des Nouveaux Nés	Prénoms
36	Magnin	Marie adelaïde	76	Poisson	Marguerite Louise Nat
66	Marin	Etienne Jean Baptiste	74	Poisson	Marie Louise Claude (Na
56	Marin	Marie Catherine	61	Poisson	Marie Marguerite
19	Martin	Cécile Lucie	37	Porchel	Marie felicité (Natu
58	Maury	Louis Leobon	71	Rouillard	Nicolle appoline Virgi
44	Maury	Louis Vincent	14	Rousselet	Charles Christophe
85	Mentré	Eloi Vincent	46	Rousselet	Eugénie Louise
68	Meunier	Jeanne Thérèse	80	Royer	Pauline Virginie
49	Meziere	antoine Louis	15	Sipert	Claudine Elisa Estelle
89	Meziere	Pierre françois	90	Sipert	Marie Louise antoine
47	Meziere	Eustaintie adelaïde	82	Thibault	Augustin felix.
5	Millivet	Marguerite Genevieve	23	Trouet	Claude Christophe
86	Morliere	adrienne Aimée	18	Trouet	Louise Genevieve
65	Nezey	Louise Christine	72	Trouet	Louis Pierre
3	Nicq	Marie Catherine (Naturelle)	38	Trouet	Marie Louise Désiré
45	Pé	Constance Leonine	67	Wallerand	Louis amable
62	Poisson	appoline Célestine	99	Verelle	jean Denis Naturel
35	Poisson	Elizabeth Reine	26	Reconnoissance par Benoit	
11	Poisson	Louis Auguste (Naturel)		Perry de Reine Clotilde perry inscr	
				Jour de N°s 2 des présents Registres	

Clos et arrêté le présente Table par nous Maire de la Commune d'Aubervilliers ce trente un décembre mil huit cent trente un 31 cent vingt huit.

DÉPARTEMENT
DE LA SEINE.

TIMBRE ROYAL 1.25 SEINE

Arrondissement communal de St Denis

Commune d'Aubervilliers

DOUBLE REGISTRE
Des Actes de Naissance de l'an 1829

Ve. BALLARD, Imprimeur de la Préfecture de la Seine, rue J.-J. Rousseau, no. 8.

Le présent Registre contenant quarante feuillets, servira pendant l'an 1829 à inscrire les actes de Naissance de la Commune d'Aubervilliers Arrondissement communal, de Saint Denis à l'effet de quoi il a été coté par première et dernière, et paraphé sur chaque feuille, conformément à l'article XLI du Code Civil, par moi soussigné Juge Suppléant pour le Président du Tribunal de première instance du Département de la Seine.

A Paris, le Cinq Germinal an 1828

Hyp. Guinot

N.° 1er

Marin, Jean Louis (Naturel)

Par acte authentique reçu par Me Loyer, aud.t notaire à Aubervilliers, le vingt deux octobre mil huit cent trente deux, le Sr Jean Louis Bordier, cultivateur, majeur, demeurant aud.t Aubervilliers, a déclaré reconnaître pour son enfant naturel, du sexe masculin inscrit ci-contre sous les prénoms de Jean Louis à la date du sept Janvier mil huit cent vingt neuf étant né le six du dit mois, de demoiselle Marie Catherine Marin. Ledit acte a été enregistré à St Denis le trois novembre mil huit cent trente deux f.o 7/1. V.o C.s par le Receveur qui a perçu les droits. /.

Aubervilliers le Vingt mars mil huit cent cinquante quatre
Certifié conforme
le maire
Mmes

L'an mil huit cent vingt neuf le sept du mois de Janvier à quatre heures après Midi par devant nous auguste Loyer, Maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers Canton et arrondissement de Saint Denis, Département de la Seine, Est Comparue la Dame Marie Geneviève Schérité Delétel, Sage femme, âgée de trente Six ans, domiciliée en cette commune, épouse du Sieur Gabriel Germain Milliret propriétaire en cette Commune, laquelle nous a déclaré que la demoiselle Marie Catherine Marin Sans profession, âgée de trente un ans demeurant en cette Commune Rue du Moutier chez sa mère, fille majeure de défunt Jean Baptiste Marin Cultivateur et de Marie Marguerite Boudier Son épouse Même profession demeurant Comme depuis et accouchée hier à quatre heures après midi en cette commune au domicile Susdit d'un enfant du Sexe Masculin qu'elle nous présente et auquel elle donne les prénoms de Jean Louis Lesdites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs Jean Gérard Doux, Cuisinier, âgé de trente deux ans et Louis Etienne Mezière Marchand de Vin âgé de Cinquante un ans, tous domiciliés en cette Comonune, Non parents, De quoi nous avons dressé le présent acte qui a été Signé par la déclarante, les témoins et nous après lecture faite. —

J. J Doux M. F. J. Delétel L E mezière

Auguste

N.° 2

Vivin, Marie Sophie Lucienne

L'an mil huit cent vingt neuf le dix du mois de janvier à une heure après Midi par devant nous auguste Loyer, Maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers Canton et arrondissement de Saint Denis Département de la Seine, Et Comparu en la Maison Commune le Sieur Nicolas Laurent Vivin, Cultivateur, âgé de Vingt Cinq ans, domicilié en cette Commune rue Chapon, lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin, qu'il nous a

dit être né le huit du présent mois à huit heures du matin en son domicile, de lui déclarant et de Marie Josephe Levasseur, sa légitime épouse, même profession, âgée de vingt deux ans, demeurant au même domicile, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Sophie Lucienne

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Denis Lucien Bellonie Riviere fruitier âgé de vingt neuf ans, demeurant à Paris rue Noire ami du déclarant et Nicolas Dominique Vivin, cultivateur âgé de cinquante six ans, aïeul paternel de l'enfant, domicilié en cette commune, de quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant le premier témoin et nous quant à l'aïeul de l'enfant il a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

N l pivin Riviere Royer

N°. 3.
Rayer, Marie Louise. —

L'an mil huit cent vingt neuf le treize du mois de janvier à quatre heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Aubervilliers Canton et arrondissement de Saint Denis, département de la Seine, est comparu en la maison commune le sieur Christophe Michel Rayer, cultivateur, âgé de trente un ans, domicilié en cette commune rue aux reines, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né hier à quatre heures du matin en son domicile, de lui déclarant et de Marie Jeanne Fleury, sa légitime épouse, même profession, âgée de trente trois ans, demeurant au même domicile, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Louise

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Louis François Valet, cordier, âgé de vingt deux ans, demeurant en cette commune, cousin issu de germain de l'enfant et Louis Etienne Meziere, marchand de vin, âgé de cinquante un ans demeurant en cette commune

ami du déclarant. De quoi nous avons dressé le présent acte qui a été signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite.

TIMBRE ROYAL SEINE

L F Valet M L Fleury

C M Rayer L E Meziere

Royer

N°. 4
Beautot, — Toussaint Claude

L'an mil huit cent vingt neuf, le vingt sept du mois de janvier à cinq heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, département de la Seine, est comparu en la maison commune le sieur Nicolas Paul Beautot cultivateur, âgé de quarante quatre ans, domicilié en cette commune rue Chapon, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né le vingt cinq du présent mois à dix heures du soir en son domicile, de lui déclarant et de Marie Catherine Demars, sa légitime épouse, même profession, âgée de trente huit ans, demeurant au même domicile, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Toussaint Claude

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Toussaint Bordier, cultivateur, âgé de quarante cinq ans, cousin issu de germain par alliance de l'enfant et Jean Baptiste Boucher, charron, âgé de cinquante quatre ans, ami du déclarant, tous deux domiciliés en cette commune. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par les témoins et nous, quant au père de l'enfant il a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

T. Bordier Bouchee

Royer

N°. 5
Boudier
Louise Félicité

L'an mil huit cent vingt neuf le trente un du Mois de janvier à trois heures après midi pardevant Nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Martin Philippe Boudier, Cultivateur, âgé de vingt cinq ans, domicilié en cette Commune rue du Moutier, lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin, qu'il nous a dit être Né le vingt neuf du présent mois à six heures du Soir en son domicile, de lui déclarant et de Marie Cécile Marin, sa légitime épouse, même profession, âgée de vingt sept ans, demeurant au même domicile, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louise Félicité

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Louis Boudier, Cultivateur, âgé de trente un ans, oncle paternel de l'enfant et Louis Etienne Meziere, Marchand de Vin, âgé de Cinquante un ans, ami du déclarant, tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par les témoins et nous quant au père de l'enfant il a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

L E meziere Louis Boudier Roiger

N°. 6
Legendre, Jean Baptiste. —

L'an mil huit cent vingt neuf le douze du Mois de fevrier, à ~~midi~~ pardevant nous Auguste Loyer, Maire faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le Sieur Louis Joseph Legendre journalier, âgé de trente un ans, demeurant en cette Commune à la Nouvelle France, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être Né hier à Midi en son domicile, de lui déclarant et de Madeleine Pagi, sa légitime épouse, journalière

Cinq heures du soir approuvé le renvoi
J. David
E. M. Fitt
Roiger

Cinquante trois approuvé le renvoi
Fitt J. David
Roiger
Rayé et approuvé trois mots de l'autre part et ci contre comme nuls.
J. David
Fitt Roiger
Et Etienne Martin approuvé le renvoi
Fitt J. David
Roiger

N°. 7
Boucher
Jean Laurent

âgée de trente cinq ans, demeurant au même domicile, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean Baptiste,

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs François David, Marchand Mercier, âgé de quarante quatre ans ami du déclarant et Fetu, Tailleur d'habits, âgé de ~~Etienne Martin~~ ans, tous deux domiciliés en cette Commune et ami du déclarant. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par les témoins et nous, quant au père de l'enfant il a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

J. David Fitt Roiger

L'an mil huit cent vingt neuf le dix huit du mois de fevrier à deux heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le Sieur Pierre Laurent Boucher, Cultivateur, âgé de trente cinq ans, domicilié en cette Commune rue du Moutier, lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être né le seize du présent mois à deux heures du Matin en son domicile, de lui déclarant et de Louise Toussainte Bonneau, sa légitime épouse, même profession, âgée de trente quatre ans, demeurant comme dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean Laurent

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs Pierre Laurent Boucher, Cultivateur, âgé de Cinquante huit ans, aïeul paternel de l'enfant et Jacques Mezieres propriétaire Cultivateur, âgé de quarante ans, Cousin issu de germain de l'enfant, tous deux domiciliés en cette Commune, de quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite. —

P. L. Boucher J. L. Boucher
L. S. Bonneau Mezieres
P. Lurent Boucher Roiger

N°. 8
Boudier, Louis Philippe

L'an mil huit cent vingt neuf le dix huit du mois de fevrier à trois heures après midi pardevant nous auguste Loyer, Maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, département de la seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Guillaume Boudier, Cultivateur, âgé de trente ans, domicilié en cette Commune rue Charron, lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin qu'il nous a dit être né le seize du présent mois a dix heures du Matin en son domicile de lui déclarant et de Marie Catherine Demars, sa légitime épouse, même profession, âgée de vingt neuf ans, demeurant comme dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louis Philippe.

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Louis Guillaume Boudier Cultivateur, âgé de soixante six ans, aïeul paternel de l'enfant et honoré Claude Demars, cultivateur, agé de soixante huit ans, grand oncle Maternel de l'enfant, tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par les témoins et nous, quant au père de l'enfant il a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

Loyer

Coupier h c demars

N°. 9
Gagnet, Lucrèce Louise

L'an mil huit cent vingt neuf le dix huit du mois de fevrier à quatre heures après midi pardevant nous auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, département de la seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Leonard Gagnet, Maçon, âgé de trente trois ans, domicilié en cette Commune à la grand Cour, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né hier à huit heures du Matin en son domicile, de lui déclarant et de Catherine Lucrèce Glorian, sa légitime épouse, herboriste, âgée de vingt deux ans, demeurant comme dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Lucrece Louise.

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Louis Etienne Hue serrurier en Bâtiment, âgé de trente cinq ans, demeurant à Paris rue du Bochchouard N°. 14, Cousin issu de germain de l'enfant et Pierre honoré

Glorian herboriste, âgé de cinquante quatrième huit ans domicilié en cette Commune, aïeul paternel de l'enfant. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par les témoins et nous, quant au père de l'enfant il a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

Hue Glorian Loyer

N°. 10
Bonneau, Pierre Désiré

L'an mil huit cent vingt neuf le trois du mois de Mars à six heures du soir pardevant nous auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, département de la seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Jean Baptiste Bonneau journalier, âgé de trente sept ans, demeurant en cette Commune rue aux reines, lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin, qu'il nous a dit être né aujourd'huy à deux heures après midi en son domicile de lui déclarant et de Marie Catherine Jandarme, sa légitime épouse, journalière, âgée de trente un ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Pierre Désiré.

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Pierre Jandarme, journalier, âgé de vingt cinq ans, oncle Maternel de l'enfant et Jean Houdet propriétaire, âgé de soixante quatorze ans, ami du déclarant tous deux demeurants en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le second témoin et nous quant au père de l'enfant et au premier témoin ils ont déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

Jean Houdet

Loyer

N°. 11
Grimprel, Marie Louise

L'an mil huit cent vingt neuf le dix du mois de Mars à six heures du soir pardevant nous auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, département de la seine, Est Comparu en la

Maison Commune le Sieur Jean Louis Grimprel, Cultivateur, âgé de vingt huit ans, demeurant en cette Commune rue aux Reines, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin, qu'il nous a dit être né hier à huit heures du matin en son domicile, de lui déclarant et de Marie Reine Cousin sa légitime épouse, même profession, âgée de trente ans demeurant au même domicile, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Louise.

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Jacques Louis Maille journalier, âgé de vingt sept ans et Louis Etienne Meziere Marchand de vin âgé de cinquante un ans, tous deux demeurants en cette Commune et amis du déclarant. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le second témoin et nous, quant au père de l'enfant et au premier témoin ils ont déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

Le meziere Royer

N°. 12
Boudier
Marie Michelle

L'an mil huit cent vingt neuf le treize du mois de Mars à deux heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Guillaume Denis Boudier, journalier, âgé de vingt trois ans, demeurant en cette Commune grande ruelle, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin, qu'il nous a dit être né aujourd'hui à trois heures du matin en son domicile, de lui déclarant et de Marie Jannot, sa légitime épouse, journalière, âgée de vingt sept ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Michelle, Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Pierre Blaisse Grenadier à cheval à Paris, quartier Celestin rue du petit Musc âgé de vingt quatre ans, ami du déclarant et Louis Etienne Meziere Marchand de vin, âgé de cinquante un ans, domicilié en cette Commune, aussi ami du déclarant. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par les témoins et nous, quant au père de l'enfant il a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

P. Blaisse Le meziere Royer

N°. 13
Lamare,
Charles Denis

L'an mil huit cent vingt neuf le seize du mois de Mars à trois heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Louis Henry Lamare, Perruquier, âgé de vingt deux ans et demi, domicilié en cette Commune rue du Moutier, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe masculin, qu'il nous a dit être né hier à onze heures du soir en son domicile, de lui déclarant et de Catherine Antoinette Deschamps, sa légitime épouse, Blanchisseuse, âgée de vingt ans et demi, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Charles Denis

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Charles Lamare Perruquier, âgé de vingt six ans, demeurant à Paris rue Greneta N°. 57. oncle paternel de l'enfant et Jean Barthelemy Deschamps Perruquier, âgé de soixante ans, demeurant à Saint Denis, rue Composée N°. 15 aïeul maternel de l'enfant, De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par les témoins et nous quant au père de l'enfant il a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

Deschamps Lamare Royer

N°. 14
Bregevin
Louise Françoise Genev.

L'an mil huit cent vingt neuf le vingt cinq du mois de Mars, ~~pardevant~~ à trois heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Lucien Louis Roch Bregevin, Maçon, âgé de trente cinq ans, domicilié en cette Commune rue du Moutier, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin qu'il nous a dit être né le vingt trois du présent mois à deux heures du matin en son domicile, De lui déclarant et de Marguerite Agnès Lamare, sa légitime épouse Blanchisseuse, âgée de trente cinq ans, demeurant au

même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louise françoise Geneviève.

Lesdites déclaration et présentation faites en présence du Sieur François Antoine Michel entrepreneur de Maçonnerie âgé de vingt neuf ans, demeurant à la Chapelle saint Denis, ami du déclarant et François Collot, fabricant de produit Chimique, âgé de trente trois ans, demeurant à la Chapelle saint Denis, oncle Maternel par alliance de l'enfant. Dequoi nous avons dressé le présent acte qui a été Signé par les témoins et nous quant au père de l'enfant il a déclaré ne savoir Signer après lecture faite. —

Mayé Approuvé un Mot comme Nul de Nulle part

F François Michel

Collot

Morgen

N°. 15

Leboue
Louise Caroline

L'an mil huit cent vingt neuf, le vingt huit du Mois de Mars à trois heures après Midi par devant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Auberviliers, Canton et arrondissement de saint Denis, département de la seine, Est Comparu en la Maison Commune le Sieur Christophe Leboue, Cultivateur, âgé de quarante ans, domicilié en cette Commune rue de Flandre, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le vingt quatre du présent mois à huit heures du soir en son domicile, de lui déclarant et de Marie Jeanne Lingard, sa légitime épouse, même profession, âgée de trente huit ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louise Caroline

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs Pierre Louis Boudier Cultivateur, âgé de trente six ans, Cousin de l'enfant Demeurant en cette Commune et François Marie Jacquet, Jardinier à la Plaine, âgé de quarante huit ans, demeurant à Paris rue au Tard N°. 9, ami du déclarant. Dequoi nous avons dressé le présent acte, qui a été Signé par le père de l'enfant et nous quant aux témoins ils ont déclaré ne savoir Signer après lecture faite. —

C Leboue

Morgen

N°. 16

Gendarme,
Pierre Louis

L'an mil huit cent vingt neuf le trente Mars à onze heures du matin par devant nous Auguste Loyer, Maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Auberviliers, Canton et arrondissement de saint Denis, Département de la seine, Est Comparu en la maison Commune le Sieur François Gendarme, journalier, âgé de vingt sept ans, domicilié en cette Commune rue du Moutier, lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin, qu'il nous a dit être né le vingt neuf du présent mois à quatre heures du matin en son domicile, de lui déclarant et de Marie Catherine Jolliet, sa légitime épouse, journalière âgée de vingt six ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Pierre Louis.

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs Pierre Martin Quentin, jardinier, âgé de quarante quatre ans, domicilié à Paris, rue de Neuilly N°. 61 ami du déclarant et Nicolas Benjamin Meunier, Cultivateur, âgé de trente huit ans, domicilié en cette Commune, oncle paternel par alliance de l'enfant. Dequoi Nous avons dressé le présent acte, qui a été Signé par le père de l'enfant, le premier témoin et nous, quant au second témoin il a déclaré ne Savoir Signer après lecture faite. —

F. Gendarme

Morgen

N°. 17

Mercery
alexis Marie
Benommie. —

L'an mil huit cent vingt neuf le neuf du mois d'Avril à trois heures après midi par devant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état de la Commune d'Auberviliers, Canton et arrondissement de saint Denis, Département de la seine, Est Comparu en la Maison Commune le Sieur Denis Benommie Mercery, Cultivateur, âgé de vingt huit ans, domicilié en cette Commune rue de Paris, lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin, qu'il nous a dit être né le sept du présent mois à Six heures du Matin en son domicile de lui déclarant et de Marie Denise Maury sa légitime épouse, même profession, âgée de trente trois ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Alexis Marie Benommie

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs Denis alexis Mercery, Cultivateur, âgé

de Cinquante un ans, demeurant à Sathy, Département de Seine et oise, aïeul paternel de l'enfant et Hubert angelique Rose, Marchand Boucher, âgé de quarante ans demeurant à Paris rue Montmartre Marché Saint Joseph N°. 1414. ami du déclarant. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été Signé par le père de l'enfant les Témoins et nous après lecture faite. —

D. Mocery

D B Mocery

Mayor

Nué

N°. 18
Dubus
Charles Victor

L'an mil huit cent Vingt neuf le douze du mois d'Avril à une heure après midi par devant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et Arrondissement de Saint Denis, Département de la Seine, Et Comparu en la Maison Commune le Sieur Louis Alexandre Dubus, Etalier d'habit âgé de trente neuf ans, domicilié en cette Commune rue aux Reines, Lequel Nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être né le neuf du présent mois à dix heures du Soir en son domicile, de lui déclarant et de Marie Madeleine Martine Boudier Sa légitime épouse, Couturiere, âgée de trente neuf ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prenoms de Charles Victor

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs Victor Jean Charles Choquart, journalier âgé de trente six ans demeurant à Paris rue Sebastien N°. 17 quartier Popincourt Cousin de l'enfant et Claude Simon Davin Cultivateur, âgé de trente sept ans, oncle Maternel par alliance de l'enfant, domicilié en cette Commune. De quoi Nous avons dressé le présent acte qui a été Signé par le père de l'enfant les Témoins et nous après lecture faite. —

Louis Choquart Davin

Mayor

N°. 19
Degrave
Henriette françoise

L'an mil huit cent Vingt seize du mois d'Avril à Cinq heures du soir Nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et Arrondissement de Saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le Sieur Jean Toussaint Degrave, Cultivateur, âgé de Vingt neuf ans domicilié en cette Commune rue aux Reines, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Féminin, qu'il nous a dit être né Aujourd'hui à quatre heures du Matin en son domicile, de lui déclarant et de Marie Catherine Mezière, Sa légitime épouse même profession, âgée de trente ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Henriette françoise

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs Jean François Mezière, journalier âgé de Vingt Cinq ans, oncle Maternel de l'enfant et Auguste Désiré Ballois, Serrurier âgé de Vingt Six ans, oncle paternel par alliance de l'enfant, tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte qui a été Signé par le père de l'enfant, le Second Témoin et nous quant au premier Témoin il a déclaré ne savoir Signé après lecture faite. —

Degrave

Ballois

Mayor

N°. 20
Alexandre
Louis joseph. —

L'an mil huit cent vingt neuf le vingt du mois d'Avril à quatre heures après midi par devant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et Arrondissement de Saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le Sieur Paul Laurent Alexandre, Cultivateur, âgé de trente un ans, domicilié en cette Commune rue aux Reines, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être né le dix Sept du présent Mois à onze heures du Soir en son domicile, de lui déclarant et de Adelaïde Claire Cousin, Sa légitime épouse, même profession, âgée de trente un ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louis Joseph. —

Lesdites déclaration et présentation faites en presence des

sieurs Marie Joseph Boudier, Cultivateur, âgé de trente deux ans, Cousin germain du déclarant et François Claude Louis Thibault, horloger, âgé de soixante trois ans, grand oncle maternel de l'enfant, tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte qui été signé par les témoins et nous, quant au père de l'enfant il a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

Boudier Thibault Rogers

N°. 21
Cousin, Jean Louis. —

L'an mil huit cent vingt neuf le vingt du mois d'avril à cinq heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, Département de la seine, Est Comparu en la Maison Commune le Sieur Louis Laurent Cousin, journalier, âgé de vingt trois ans, domicilié en cette Commune rue aux reines Lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin, qu'il nous a dit être Né le dix huit du présent mois à huit heures du soir en son domicile, de lui déclarant et de Antoinette Désirée Poisson sa légitime épouse, journalière, âgée de dix neuf ans demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean Louis. —

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Jean Louis Poisson, Cultivateur, âgé de quarante huit ans, aïeul maternel de l'enfant et François Claude Louis Thibault, horloger, âgé de soixante trois ans, grand-oncle paternel de l'enfant, tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par les témoins et nous, quant au père de l'enfant il a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

Il Posson Thibault Rogers

N°. 22.
Cochard, Catherine Espérance

L'an mil huit cent vingt neuf le vingt cinq du mois d'avril a deux heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, Département de la seine,

Est Comparu en la Maison Commune le sieur Jean Louis François Armand Cochard, journalier, âgé de vingt neuf ans, domicilié en cette Commune rue de Flandre, Lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le vingt trois du présent mois à six heures du matin en son domicile, de lui déclarant et de Marie Catherine Bonneau, sa légitime épouse, revendeuse de légumes, âgée de trente quatre ans demeurant au même domicile que dessus auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Catherine Espérance. Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Augustin Jacques Bordier, journalier, âgé de trente quatre ans ami du déclarant et Louis Guillaume Bonneau Cultivateur âgé de trente six ans oncle maternel ~~par alliance~~ de l'enfant tous deux domiciliés en cette Commune; De quoi nous avons dressé le présent acte qui a été signé par le père de l'enfant, le premier témoin et nous, quant au second témoin il a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

approuvé et rayé deux mots comme nuls
Cochard
A. J. Bordier
Rogers

Cochard A. J. Bordier Rogers

N°. 23.
Alexandre Marc antoine

L'an mil huit cent vingt neuf le vingt six du mois d'avril à une heure après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, Département de la seine, Est Comparu en la maison Commune le sieur Pierre Marie Charles, Alexandre, journalier, âgé de trente trois ans, domicilié en cette Commune rue saint Maure, Lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin, qu'il nous a dit être Né hier à midi en son domicile de lui déclarant et de Zeline Eulutère Sellier, sa légitime épouse, journalière, âgée de vingt huit ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marc antoine.

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Simon Bonnissant, journalier Cultivateur, âgé de cinquante cinq ans, grand oncle maternel de l'enfant et Claude Christophe David, Cultivateur âgé de quarante neuf ans ami du déclarant, tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par les témoins et nous, quant au père de l'enfant il a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

S. Bonissant Cochard Rogers

N° 24

Trouet, Constance Delphine

L'an mil huit cent vingt neuf le vingt huit du mois d'avril à quatre heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le Sieur Jacques Pierre Trouet, Cultivateur, âgé de trente six ans, domicilié en cette Commune rue aux reines, lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin, qu'il nous a dit être né hier à quatre heures du Matin en son domicile, de lui déclarant et de Marie Louise Marin sa légitime épouse, même profession, âgée de trente deux ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Constance Delphine

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs Martin Philippe Boudier, Cultivateur, âgé de vingt cinq ans, oncle maternel par alliance de l'enfant et Louis Etienne Meziere Marchand de Vin, âgé de cinquante un ans, ami du déclarant, tous deux domiciliés en cette Commune, De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le second témoin et nous, quant au père de l'enfant et au premier témoin ils ont déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

L E meziere

N° 25

Boudier, Marie Marguerite Flore Naturelle

L'an mil huit cent vingt neuf le six du mois de Mai à quatre heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, département de la Seine, Est Comparue en la Maison Commune la Dame Marie Genevieve Félicité Delehel Sage femme, âgée de trente six ans, épouse du sieur Gabriel Germain Milliret propriétaire, domiciliée en cette Commune, ~~rue de Paris~~ Laquelle nous a déclaré que la demoiselle Marie Marguerite Boudier journalière âgée de vingt six ans, demeurant en cette Commune rue de Paris, fille de défunt Pierre Philippe Boudier Cultivateur et de Marie Catherine Porchel son épouse, domiciliée en cette Commune Est accouchée le quatre du présent Mois en son domicile susdite rue de Paris à deux heures après midi d'un enfant du Sexe

Rayé et approuvé de l'autre part trois mots comme nuls. M. G. F. Delehel

Porchel

J. Fleury

N° 26

François, Louis Marie

féminin, qu'elle nous présente et auquel elle donne les prénoms de Marie Marguerite Flore

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Jean Fleury Cultivateur âgé de cinquante un ans, oncle maternel par alliance de l'accouchée et Nicola Christophe Porchel Cultivateur, âgé de cinquante trois ans, oncle maternel aussi de l'accouchée, tous deux domiciliés en cette Commune; De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par la déclarante, les témoins et nous après lecture faite. — M. G. F. Delehel

Porchel J. Fleury

L'an mil huit cent vingt neuf le trois du mois de juin, à six heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le Sieur Jean Pierre François Cordonnier, âgé de vingt trois ans, domicilié en cette Commune rue du Moutier, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être né le premier de ce Mois à dix heures du soir en son domicile, de lui déclarant et de Elisabeth Garette sa légitime épouse journalière, âgée de vingt neuf ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louis Marie

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs Louis Martin marchand de vin, âgé de vingt sept ans et François Claude Louis Thibault, horloger, âgé de soixante deux ans, tous deux domiciliés en cette Commune et amis du déclarant. De quoi nous avons dressé le présent acte qui a été signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite. —

Jean Pierre François Louis Martin

Thibault

N°. 27
Marechal
Christophe Marie

L'an mil huit cent vingt neuf le dix huit du mois de Juin à Sept heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat. Civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le Sieur Paul Christophe Marechal, journalier, âgé de Vingt deux ans domicilié en cette Commune rue de Paris, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin qu'il nous a dit être né le Seize de ce mois à neuf heures du matin en son domicile, de lui déclarant et de Anne Henriette Bonissant, sa légitime épouse, journalière, âgée de Vingt deux ans, demeurant comme dessus, auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Christophe Marie

Ledite déclaration et présentation faites en présence des Sieurs Jacques Christophe Mezière Controleur à l'Hotel de la Monnaie âgé de Cinquante quatre ans, ami du déclarant et Jean Baptiste Rousselet Cultivateur âgé de trente cinq ans, oncle Maternel par alliance de l'enfant, tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi Nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par les témoins et nous quant au père de l'enfant où il a déclaré ne Savoir Signer après lecture faite. —

J. C. Mezière J B Rousselet Le Maire

N°. 28.
Mezière
Jean Marie Antoine

L'an mil huit cent vingt neuf le Vingt Cinq du Mois de Juin à Sept heures après midi pardevant Nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et Arrondissement de Saint Denis, département de la Seine Est Comparu en la maison Commune le Sieur Jacques Antoine Mezière journalier, Natif de cette Commune y domicilié rue du Moutier, âgé de trente ans, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe masculin qu'il nous a dit être né le Vingt trois de ce mois à trois heures du matin en son domicile, de lui déclarant et de Anne Haube sa légitime épouse, journalière âgée de trente ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Jean Marie Antoine Ledite déclaration et présentation faites en présence des sieurs Jean Simon Mezière Cultivateur, âgé de Cinquante deux ans, oncle paternel de l'enfant et Pierre Laurent Boucher Cultivateur, âgé de Cinquante neuf ans, oncle paternel par alliance de l'enfant, tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte qui a été signé par le père de l'enfant, le second témoin et nous, quant au premier témoin il a déclaré ne Savoir Signer après lecture faite. —

J. B. Mezière J. C. Boucher Le Maire

N°. 29
Lecerf
Constant Hypolite (Naturel)

L'an mil huit cent vingt neuf le premier juillet à quatre heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et Arrondissement de Saint Denis, département de la Seine, Est Comparu le Sieur Pierre Joseph Lecerf ouvrier en soie, demeurant en cette Commune rue Charron, âgé de trente huit ans, Lequel nous a déclaré qu'avant hier Vingt neuf juin à neuf heures du soir il est né un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous présente, et auquel il déclare donner les prénoms de Constant Hypolite Se reconnaissant pour être le père de cet enfant et l'avoir eu de Marguerite Françoise Elisabeth Parment, journalière, demeurant au même domicile dudite rue Charron, âgée de trente neuf ans. Ledite déclaration et présentation faite en présence des Sieurs Pierre Nicolas Soudet, Marchand fripier, âgé de quarante Six ans et Pierre François Hardy Marchand de vin, âgé de quarante Six ans, tous deux domiciliés en cette Commune rue Charron. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par les témoins et nous quant au père de l'enfant il a déclaré ne Savoir Signer après lecture faite. —

P. N. Soudet P. F. Hardy Le Maire J. C. Mezière

+ ami du déclarant a apparu à la rédaction
Soudet
P F Hardy

N°. 30
Devaux
Elisa Eugenie

L'an mil huit cent vingt neuf le deux juillet à trois heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu le Sieur Pierre Jacques Devaux, Marchand Mercier, âgé de vingt huit ans, domicilié en cette Commune rue du Moutier, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe feminin, qu'il nous a dit être né avant hier à trois heures du matin en son domicile de lui déclarant et de Adèle Doux, sa légitime épouse, même profession, âgée de vingt un ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Elisa Eugenie. — Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Jean Gerard Doux Marchand de Vin, âgé de trente trois ans, oncle maternel de l'enfant et Jean Baptiste Gagnage Marchand de Vin, âgé de trente ans, oncle maternel par alliance de l'enfant, tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte qui a été signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite.

approuvé le mot deux surchargé
J G Doux
P. Devaux
J B Gagnage
Roger

P. Devaux J G Doux M M Trouet
J B Gagnage Roger

N°. 31
Boudier, —
Abraham Marie

L'an mil huit cent vingt neuf le quatre du mois de juillet à deux heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le Sieur Pierre Abraham Boudier, Cultivateur, âgé de vingt quatre ans, domicilié en cette Commune rue aux reines, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être né le deux de ce mois à deux heures du matin en son domicile, de lui déclarant et de Marie Marguerite Trouet, sa légitime épouse, même profession, âgée de vingt quatre ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prenoms de Abraham Marie. Lesdites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs Louis Guillaume Boudier, Cultivateur, âgé de soixante six ans, aïeul paternel de l'enfant et François

Nicolas Gagnage Marchand de Vin âgé de trente quatre ans, ami du déclarant, tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte qui a été signé par les témoins et nous, quant au père de l'enfant il a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

TIMBRE ROYAL

Boudier L. A. Gagnage Roger

N°. 32
Pingard, —
Antoine Alexandre

L'an mil huit cent vingt neuf le huit du mois de juillet à cinq heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le Sieur Louis Antoine Pingard, Cultivateur, âgé de trente cinq ans, domicilié en cette Commune rue Charron, lequel nous a presenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être né le sept de ce mois à huit heures du matin en son domicile, de lui déclarant et de Marie Laurence Trouet sa légitime épouse, même profession, âgée de trente trois ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Antoine Alexandre. Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Antoine Alexandre Poisson Cultivateur, âgé de trente huit ans, cousin germain de l'accouchée et Antoine Pingard Cultivateur, âgé de soixante dix ans aïeul paternel de l'enfant, tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte qui a été signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite. — A. Pingard

L. A. Pingard A. A. Poisson
M C Pingard Roger

N°. 33
Lezier, Louise
Madeleine. —

L'an mil huit cent vingt neuf le neuf du mois de juillet à deux heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement

de Saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur François Alexandre Lezier, Cultivateur, âgé de quarante quatre ans, domicilié en cette Commune rue Chapon, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin qu'il nous a dit être Né hier à dix heures du Matin en son domicile, de lui déclarant et de Marguerite Charlotte Morand Sa légitime épouse, même profession, âgée de trente Sept ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Louise Madeleine Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Edme Jean Meunier, Cultivateur, âgé de quarante deux ans, oncle maternel par alliance de l'enfant et Jean Louis Morand Cultivateur âgé de quarante trois ans, oncle Maternel de l'enfant, tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi Nous avons dressé le présent acte qui a été Signé par le premier témoin et nous, quant au père de l'enfant et le Second témoin ils ont Déclaré ne Savoir Signer après lecture faite. —

E. J. Meunier Voyer M. M. Trouet

N° 34
Poisson Louis Victor. (naturel)

L'an mil huit cent vingt neuf le neuf du mois de juillet à Six heures après midi pardevant nous auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, Département de la Seine, Est Comparue la dame Marie Geneviève Félicité Delehel Sage femme, âgée de trente Six ans, épouse du sieur Gabriel Germain propriétaire, domicilié en cette Commune, Laquelle Nous a déclaré que la demoiselle Laurence Victoire Poisson journalière, âgée de quarante ans Célibataire, demeurant en cette rue de Paris, fille des défunts Jean Poisson et de Marie Victoire Chenevière Son épouse Cultivateurs de leur en cette Commune, Est accouchée aujourd'hui à midi en Son domicile Susdite rue de Paris d'un enfant Masculin, qu'elle nous présente et auquel elle donne les prénoms de Louis Victor Lesdites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs Jean Baptiste Peignez Instituteur, âgé de quarante trois ans, et Pierre François Legent, taillandier, âgé de de trente Six ans non Parens domiciliés en cette

† Millieret approuvé le renvoi M. G. F. Delehel
Peignez
Legent
Voyer

†† Louis approuvé le renvoi M. G. F. Delehel
Peignez
Legent
Voyer

Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été Signé par la déclarante les témoins et nous après lecture faite. —

M. G. F. Delehel Peignez
Legent Voyer

N° 35
Coq, Apolline Alexandrine.

L'an mil huit cent vingt neuf le onze du mois de juillet à une heure après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le Sieur Arsène Coq Cultivateur âgé de Vingt ans et demi demeurant en cette Commune Rue Chapon, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin qu'il nous a dit être né le neuf juillet ~~à Six heures~~ présent mois à Six heures du Soir ~~d'un enfant du Sexe~~ en Son domicile de lui déclarant et de Apolline Eugenie Maury Sa légitime épouse, même profession, âgée de Vingt un ans et demi, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Apolline Alexandrine Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Alexandre Christophe Coq, Cultivateur âgé de quarante huit ans, aïeul paternel de l'enfant et Jean Louis Meziere Cultivateur, âgé de Soixante deux ans oncle Maternel du déclarant tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi Nous avons dressé le présent acte qui a été Signé par le premier témoin et nous quant au père de l'enfant et au Second témoin ils ont déclaré ne Savoir Signer après lecture faite. —

Rayé et approuvé Sept mots Comme Nuls
a c coq
Voyer

a c coq Voyer

N° 36
Boissieu, Adèle Ambroisine

L'an mil huit cent vingt neuf le onze du mois de juillet à trois heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Jean Charles Boissieu, Cordonnier, âgé de

trente un ans, domicilié en cette Commune rue Charron, Lequel nous a présenté un enfant du sexe feminin, qu'il nous a dit être né le neuf de ce mois à une heure du matin en son domicile de lui déclarant et de françoise Josephine Audois sa légitime épouse, couturière, âgée de vingt cinq ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Adèle Ambroisine

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Ambroise Pillet, Coroyeur, âgé de trente cinq ans demeurant à Paris rue du Vert Bois N°. 33 ami du déclarant et Gabriel Germain Milliret marchand de vin âgé de trente cinq ans, domicilié en cette Commune aussi ami. De quoi nous avons dressé le présent acte qui a été signé par le père de l'enfant les témoins et nous après lecture faite. —

Boissieu A Pillet Marie David
G G Milliret Roger

N°. 37
Boucher
Adélaïde Sthephanie

L'an mil huit cent vingt neuf le quinze du mois de juillet à sept heures du soir pardevant nous Auguste Loyer Maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers Canton et arrondissement de Saint Denis, département de la Seine, Est comparu en la maison commune le sieur Jean Baptiste Boucher, Charron, âgé de cinquante cinq ans, domicilié en cette Commune rue du Moutier Lequel nous a présenté un enfant du sexe feminin, qu'il nous a dit être né hier à trois heures du matin en son domicile, de lui déclarant et de Cécile Perpétue Haut du coeur, sa légitime épouse sans profession, âgée de trente huit ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Adélaïde Sthephanie

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Pierre Etienne Lecuyer Marchand de vin, âgé de cinquante huit ans et Jean Malmanche Naudon Secrétaire de la Mairie, âgé de soixante six ans tous deux domiciliés en cette Commune et amis du déclarant. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par les témoins, le père de l'enfant et nous après lecture faite. —

Boucher P. E. Lecuyer Naudon
P E Lecuyer rad boucher. Roger

N°. 38
Mallard, —
Victoire (Naturelle)

L'an mil huit cent vingt neuf le seize du mois de juillet à neuf heures du matin pardevant nous Auguste Loyer, Maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, département de la Seine, Est comparu en la maison commune le sieur Alexandre Landry cultivateur, âgé de trente trois ans domicilié en cette Commune rue Chapon Lequel nous a déclaré que le jour d'hier à deux heures du matin la demoiselle Marie Geneviève Mallard native de la Commune de Sartrouville département de Seine et oise journalière âgée de vingt quatre ans, demeurant chez le dit sieur Landry Est accouchée dans la maison du dit Landry d'un enfant féminin, qu'il nous présente, et auquel il donne le prénom de Victoire, Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Pierre Antoine ~~cultivateur~~ Poisson, cultivateur âgé de quarante six ans et Louis Etienne Meziere, Marchand de vin âgé de cinquante deux ans tous deux domiciliés en cette Commune, non parens. De quoi nous avons dressé le présent acte qui a été signé par le déclarant, les témoins et nous après lecture faite. —

Rayé et approuvé un mot comme nul
P A Poisson
L E meziere
Landry
Roger

P A Poisson Landry L E meziere
Roger

N°. 39.
Lezier, Marie Sophie. —

L'an mil huit cent vingt neuf le vingt du mois de juillet à quatre heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, département de la Seine, Est comparu en la maison commune le sieur Jacques Louis Lezier, cultivateur, âgé de quarante deux ans, domicilié en cette Commune rue du Landy; Lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né hier à neuf heures du matin en son domicile, de lui déclarant et de Marie Geneviève Bordier, sa légitime épouse, même profession, âgée de quarante trois ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Sophie. —

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Jean Louis Bordier journalier, âgé de vingt six ans, cousin germain de l'enfant demeurant en cette Commune et

Jacques Demars Cultivateur âgé de quarante deux ans, domicilié en cette Commune, Cousin germain du déclarant. De quoi nous avons dressé le présent acte qui a été signé par le père de l'enfant, le second témoin et nous quant au premier témoin il a déclaré ne savoir signer après lecture faite. — J Lezier J Demars

Roger

N°. 40 — Derappe, Zaïre Désirée

L'an mil huit cent vingt neuf le vingt du mois de juillet à six heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le Sieur ~~Nicolas~~ Jean Nicolas Derappe, Manouvrier, âgé de trente deux ans, demeurant en cette Commune rue de Paris, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin, qu'il nous a dit être né aujourd'hui à cinq heures du Matin en son domicile, de lui déclarant et de Marie Thérèse Sellier, sa légitime épouse, journalière, âgée de trente deux ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Zaïre Désirée

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Jacques Christophe Poisson, Cultivateur, âgé de cinquante sept ans, grand oncle maternel par alliance de l'enfant et François Felix David marchand de vins, âgé de trente neuf ans ami du déclarant tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte qui a été signé par le père de l'enfant les témoins et nous après lecture faite. —

Rayé et approuvé un mot comme nul
J Lezier
J M Derappe
A C Poisson
M David

J Lezier J C Poisson J M Derappe A C Poisson
M David Roger Z A David

N°. 41. — Petit, Toussaint Christophe

L'an mil huit cent vingt neuf le vingt trois du mois de juillet à trois heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le Sieur Laurent Joseph Petit, Cultivateur

âgé de trente six ans, domicilié en cette quatorzième Commune rue du Moutier, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être né le vingt un de ce mois à dix heures du soir en son domicile de lui déclarant et de Marie Thérèse Elisabeth Grignon, sa légitime épouse, même profession, âgée de trente sept ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Toussaint Christophe

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Toussaint Bordier, Cultivateur, âgé de quarante six ans, Cousin issu de germain de l'enfant et Guillaume Caron Cultivateur âgé de soixante quatre ans, ami du déclarant, tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par les testémoins et nous quant au père de l'enfant il a déclaré ne savoir signer après lecture faite

Caron
T Bordier A T Grignon
Roger

N°. 42 Poisson, Paul Christophe. —

L'an mil huit cent vingt neuf le vingt six du mois de juillet à trois heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le Sieur Jean Christophe Poisson, Cultivateur, âgé de vingt six ans, domicilié en cette Commune rue Chapon, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être né hier à trois heures du Matin en son domicile, de lui déclarant et de Marie Reine Bonneau sa légitime épouse, même profession, âgée de vingt quatre ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Paul Christophe

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Nicolas Paul Bonneau Cultivateur, Membre du Conseil Municipal de la Commune, âgé de cinquante huit ans, aïeul maternel de l'enfant et Jean Baptiste Poisson Cultivateur, âgé de soixante

ans, aïeul paternel de l'enfant, tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite. —

J C Poiteau A L Bonneau B Jperisson

M Sterlig

L'an mil huit cent vingt neuf le neuf du mois d'août à une heure après midi par devant nous Auguste Loyer, Maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Auberviliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la maison Commune le Sieur Jean Louis Cousin, Manouvrier Maçon, âgé de Vingt quatre ans, demeurant en cette Commune grande rue Maison de Monsieur Courtier, lequel nous a déclaré que ~~la dame~~ sa femme actuellement présent chez lui à dix heures du soir il est né un enfant de sexe masculin, qu'il nous présente, et auquel il déclare donner les prénoms de Pierre Etienne Se reconnaissant pour être le père de cet enfant et l'avoir eu de Demoiselle Louise Gabrielle Got journalière, âgée de Vingt trois Ans, Demeurant au même domicile du déclarant et où est né le dit enfant, Ledite déclaration et présentation faite en présence des Sieurs Pierre Etienne Lecuyer Marchand de vin, âgé de Cinquante huit ans et Toussaint Bordier Cultivateur âgé de quarante Six ans, tous deux domiciliés en cette commune De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par les témoins et nous quant au père de l'enfant il a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

Cousin Pierre Etienne (naturel)

Nul et approuvé un mot Comme nul

P. E. Lecuyer t. Bordier Loyer

Dx. 4 b

Bordier, Marie Antoinette.

L'an mil huit cent vingt neuf le dix du mois d'août à Sept heures après Midi par devant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Auberviliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, Département de la Seine

Antoine Lucien Demarez Cultivateur âgé de trente ans approuvé le mot vingt

A S Demarez C A. David

J. Ap. David Loyer

Nul et approuvé Six mots Comme Nuls

A S Demarez C A David

J. Ap. David Loyer

Dx. 4 b

Legendre, Marie Héloïse Désiré

Est Comparu en la Maison Commune Augustin David, Maçon âgé de domicilié en cette Commune Rue du Landy, lequel Nous a présenté un enfant du Sexe féminin qu'il nous a dit être né hier à quatre heures après midi en son domicile de lui déclarant et de Anne Zeline Landry, Sa légitime épouse, ~~sans~~ journalière, âgée de Vingt Cinq ans demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Zaire antoinette Lesdites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs ~~Jacques Mezière~~, ~~propriétaire~~, ~~âgé de quarante~~ un ami du déclarant et Jean Antoine Nicolas David Cultivateurs, âgé de Cinquante un ans, aïeul paternel de l'enfant tous deux domiciliés en Cette Commune. De quoi Nous avons dressé le présent acte, qui a été Signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite. —

A L Demarez C A David

J. A. David

L'an mil huit cent Vingt neuf le quinze du mois d'août à deux heures après midi pardevant nous Auguste Loyer Maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Auberviliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le Sieur Jean Baptiste Neullet Chirurgien accoucheur, âgé de Soixante douze ans, domicilié en cette Commune, lequel Nous a présenté un enfant du Sexe féminin, qu'il nous a déclaré être né le Douze du présent mois à deux heures après midi en cette Commune Rue Chapon au domicile de la mère de l'accouchée, Lequel enfant est né de Pierrette Françoise Bernard journalière, âgée de trente Six ans épouse de Louis Laurent Legendre Charretier âgé de de trente quatre ans demeurant en cette Commune, auquel il a donné les prénoms de Marie Héloïse Désiré Ledite déclaration et présentation faite en présence de Sieurs Louis Etienne Mezière, Marchand de vin, âgé de Cinquante deux ans, Et François Florimond Paquet, Boulanger, âgé de quarante cinq ans tous deux domiciliés en cette Commune non parents de l'enfant, de quoi Nous

avons dressé le présent acte, qui a été signé par le déclarant, les témoins et nous après lecture faite. —

L E meziere Meullet Foquet

Noyer

N° 46
Cochon,
Louis Paul

L'an mil huit cent vingt neuf le dix huit du mois d'août à cinq heures après midi pardevant nous auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le Sieur François Paul Cochon, Cultivateur, âgé de trente quatre ans, domicilié en cette Commune rue aux reines, Lequel Nous a présenté un enfant du sexe Masculin, qu'il nous a dit être Né le Seize de ce mois à six heures du matin en son domicile, de lui déclarant et de Marie Elisabeth Chennevière, sa légitime épouse, même profession, âgée de trente six ans, demeurant comme dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louis Paul —

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Louis Boudier Cultivateur, âgé de trente un ans, cousin germain du déclarant et Louis Etienne Meziere, Marchand de vins, âgé de cinquante deux ans cousin issu de germain aussi du déclarant tous deux domiciliés en cette Commune. Dequoi Nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite. —

Louis Boudier f p cochon
L E meziere

Noyer

N° 47
Rousselet,
anne appoline
françoise. —

L'an mil huit cent vingt neuf le quatre du mois de septembre à cinq heures après midi pardevant nous auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, département de la Seine, Est Comparu en la maison Commune le Sieur Jean Baptiste Rousselet, Cultivateur, âgé de trente six ans domicilié en cette Commune rue du Moutier, Lequel nous

Seizieme

a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né hier à six heures du soir en son domicile, de lui déclarant et de Marie Marguerite Bonissant, sa légitime épouse, même profession, âgée de trente trois ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Anne appoline françoise Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Paul Christophe Marechal, journalier, âgé de vingt deux ans, oncle maternel par alliance de l'enfant et Nicolas Meziere, jardinier, âgé de cinquante ans, ami du déclarant tous deux domiciliés en cette Commune. Dequoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant le second témoin et nous quand au dit sieur Marechal il a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

J B Rousselet L E mézier

Noyer

N° 48
Bonard, —
Marie Thérèse

L'an mil huit cent vingt neuf le cinq du mois de septembre à une heure après midi pardevant nous auguste Loyer Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, département de la Seine, Est Comparu en la maison Commune le Sieur Louis Benjamin Bonard, maçon, âgé de vingt six ans, domicilié en cette Commune rue Charron, Lequel Nous a présenté un enfant jumeau du sexe féminin, qu'il Nous a dit être Né le trois de ce mois à trois heures après midi en son domicile, de lui déclarant et de Marie Marguerite Laurence Lery, sa légitime épouse, blanchisseuse, âgée de vingt ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Therese, Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Ulisse désiré Bonard, Maçon, âgé de vingt huit ans, oncle paternel de l'enfant et Louis Etienne Meziere Marchand de vins, âgé de cinquante deux ans, ami du déclarant tous deux domiciliés en cette Commune. Dequoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite. —

L B Bonard U D Bonard
L E meziere

Noyer

N°. 119.
Bonard,
Marie Marguerite,

L'an mil huit cent vingt neuf le Cinq du mois de septembre à une heure après midi pardevant nous auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et Arrondissement de Saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le Sieur Louis Benjamin Bonard, maçon, âgé de vingt six ans, domicilié en cette Commune Rue Charon, Lequel nous a présenté un enfant jumeau du Sexe féminin, qu'il nous a dit être né le trois de ce mois à trois heures et demie après midi en son domicile, de lui déclarant et de Marie Marguerite Laurence Lery, Sa légitime épouse, Blanchisseuse, âgée de Vingt ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Marie Marguerite. Lesdites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs Claude Toussaint Lery, Cultivateur, âgé de Cinquante Neuf ans, aïeul Maternel de l'enfant et François David Marchand de Vin, âgé de quarante quatre ans, ami du déclarant, tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi Nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant, les Témoins et nous après lecture faite. —

L B Bonard et Lery
f David

N°. 50
De Valois
Françoise Louise
(Naturelle)

L'an mil huit cent vingt neuf le huit du mois de septembre à Cinq heures après midi pardevant nous auguste Loyer, Maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et Arrondissement de Saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune Monsieur Jean François Bellegueulle Membre de la Légion d'honneur, Débitant de tabac, âgé de Soixante deux ans, Domicilié En cette Commune Rue du Moutier, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin qu'il dont il nous a déclaré que la Demoiselle Marie anne angelique De Valois, Sa domestique, âgée de Vingt deux ans, Est accouchée Chez lui hier à deux heures du Matin, auquel enfant il a donné les prénoms de Françoise Louise Lesdites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs François

Lu et approuvé de Matière par un renvoi Commencé. —
f aquet
Vaudon
Vu pour viser
N°. 51
Curillon
Charles Louis,

Florimond Jaquet Boulanger de quarante Cinq ans et Jean Secrétaire de la Mairie, âgé de tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le déclarant, les Témoins et nous après lecture faite. —

Vu pour viser f aquet Vaudon

L'an mil huit cent vingt neuf le dix du mois de Septembre à trois heures après midi pardevant nous auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et Arrondissement de Saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le Sieur Louis Leonard Curillon Cultivateur, âgé de Vingt huit ans, domicilié en cette Commune Rue de Flandre, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être né le huit de ce mois à huit heures du Matin en son domicile de lui déclarant et de Madeleine Louise Bonneau Sa légitime épouse, Même profession, âgée de Vingt Sept ans demeurant Comme dessus, auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Charles Louis Lesdites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs Charles François Espérance Bonneau, journalier âgé de Vingt deux ans, Oncle Maternel de l'enfant et Louis Etienne Mezière, marchand de Vin âgé de Cinquante deux ans, ami du déclarant, tous deux domiciliés en cette Commune de quoi nous avons dressé le présent acte qui a été signé par les Témoins et nous quant au père de l'enfant il a déclaré ne savoir signer après lecture faite.

Charles f Bonneau L E mezière
Vu pour viser f Loyer

N°. 52
Hemet, Cyprien
Marie —

L'an mil huit cent vingt neuf le onze du mois de septembre à trois heures après midi pardevant nous auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et Arrondissement de Saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison

Commune le Sieur Antoine Claude Hemet, ouvrier Rafineur, âgé de Vingt un ans, domicilié en cette Commune rue du Moulin, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être né hier à Six heures du matin en son domicile de lui déclarant et de Reine Marguerite Borde, sa légitime épouse, journalière, âgée de Vingt trois ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Ciprien Marie.

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs Paul Ciprien Hemet, Cordonnier, âgé de trente un ans, oncle paternel de l'enfant et Louis Nicolas Bordes Serrurier, âgé de quarante deux ans, grand oncle Maternel de l'enfant, tous deux domiciliés en cette Commune. Dequoi Nous avons dressé le présent acte qui a été signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite.

Antoine Claude Hemet

P. C. Hemet Bordes Royer

N°. 53.
Pivin, Angelique félicité

L'an mil huit cent vingt neuf le vingt du Mois de Septembre à deux heures après midi pardevant nous auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le Sieur Antoine François Pivin, Cultivateur, âgé de Vingt ans, domicilié en cette Commune rue Chapon, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin, qu'il nous a dit être né le dix Sept de ce mois en son domicile, de lui déclarant et de Marie Madeleine Levasseur, sa légitime épouse, même profession, âgée de dix neuf ans, demeurant comme dessus, auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Angelique félicité.

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs ~~Pierre~~ Jean Baptiste Pierre Eudot, marchand de Vin, âgé de trente Sept ans, demeurant à Paris rue de Mariveaux N°. 3 ami du déclarant et Louis Etienne

Rayé et approuvé un Mot comme nul. —
A. F. Pivin
Eudot
L. E. Meziere
Royer

N°. 54 —
Boudier, Eugenie Josephine. —

Meziere, Marchand de Vin, âgé de Dix huit cent Cinquante deux ans, domicilié en cette Commune, aussi ami du déclarant. Dequoi nous avons dressé le présent acte qui a été signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite. —

A. F. Pivin Eudot L. E. Meziere
Royer

L'an mil huit cent vingt neuf le vingt un du mois de Septembre à quatre heures après midi pardevant nous auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le Sieur Marie Joseph Boudier, Cultivateur, âgé de trente deux ans, domicilié en cette Commune rue aux Reines, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin, qu'il nous a dit être né hier à Midi en son domicile, de lui déclarant et de Marie Cécile Thérèse Esnault sa légitime épouse, même profession, âgée de trente quatre ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Eugenie Josephine.

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs Jean Joseph Doux, Bourrelier, âgé de trente deux ans, Cousin issu de germain de l'enfant et Pierre Mazier Cultivateur, âgé de Soixante ans, oncle paternel par alliance de l'enfant, tous deux domiciliés en cette Commune. Dequoi Nous avons dressé le présent acte qui a été signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite. —

Boudier Doux
P. Mazier Royer

N°. 55. —
Hemet, Théodore François. —

L'an mil huit cent vingt neuf le vingt deux du mois de Septembre à trois heures après midi pardevant nous auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le Sieur Jean Baptiste Hemet, maçon, âgé de trente trois ans, domicilié en cette Commune grande

ruelle, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin qu'il nous a dit être Né le vingt de ce mois à onze heures du soir en son domicile, de lui déclarant et de Blanche Madeleine Boucher, sa légitime épouse, journalière âgée de trente trois ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Théodore françois.

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Pierre françois Champy, Charron, âgé de trente huit ans, Cousin par alliance de l'enfant et Augustin Thierry, Maçon, âgé de soixante neuf ans, ami du déclarant tous deux domiciliés en cette Commune. Dequoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par les témoins et nous quant au père de l'enfant il a déclaré ne le savoir après lecture faite. —

Champy athierry

Loyer

N° 56
Delobelle
Genevieve Louise

L'an mil huit cent vingt neuf le vingt cinq du mois de Septembre à une heure après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, Département de la seine, Est comparu en la Maison Commune le Sieur André Delobelle, Marechal ferrant, âgé de trente un ans, demeurant en cette Commune rue Charron, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe feminin, qu'il nous a dit être né le vingt trois de ce mois à onze heures du matin en son domicile, de lui déclarant et de Louise alexandrine Got sa légitime épouse, journalière, âgée de trente un ans, demeurant comme dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Genevieve Louise

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs Louis Nicolas Bordes Serrurier, âgé de quarante deux ans, et Pierre Nicolas Soudet Marechal ferrant âgé de quarante six ans, tous deux domiciliés en cette Commune et amis du déclarant. Dequoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite. —

Delobelle Soudet L N Bordes

Loyer

N° 57
David, Désiré Rosine. —

L'an mil huit cent vingt neuf le dix neuvième Mars vingt sept du mois de septembre à une heure après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, Département de la seine, Est comparu en la Maison Commune le Sieur Guillaume Nicolas David Cultivateur, âgé de vingt huit ans, domicilié en cette Commune rue aux reines, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin, qu'il nous a dit être né hier à onze heures du matin en son domicile, de lui déclarant et de Marie Claude Demars, sa légitime épouse, même profession, âgée de trente deux ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Désiré Rosine

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Jean antoine Nicolas David, Cultivateur, âgé de cinquante un ans, aïeul paternel de l'enfant et Jean Demars, Cultivateur, age de soixante huit ans, aïeul maternel de l'enfant, tous deux domiciliés en cette Commune. Dequoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite. —

G. N David J a N David J Demars

Loyer

N° 58.
Boucher,
Blanche Madeleine.

L'an mil huit cent vingt neuf le deux du mois de octobre à trois heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, Département de la seine, Est comparu en la Maison Commune le Sieur Jean Louis Boucher, journalier, âgé de vingt un ans, domicilié en cette Commune rue Charron, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe feminin qu'il nous a dit être Né avant hier à quatre heures du matin en son domicile, de lui déclarant et de Marie Madeleine Boudier sa légitime épouse, journalière, âgée de vingt quatre ans, demeurant comme dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Blanche Madeleine

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs Germain Milliret, propriétaire, âgé de soixante

+ Pierre Christophe Boudier Cultivateur âgé de soixante deux ans aïeul maternel de l'enfant et approuvé le renvoi
Boudier
J Milliret

Loyer

Rayé et approuvé seize mots comme nuls
Boudier
y millivet
Roger

Sept ans ~~et Louis Etienne Meziere marchand de vins, âgé de cinquante deux ans~~ tous deux domiciliés en cette commune ~~et amis du declarant~~. De quoi nous avons dressé le présent acte qui a été signé par les témoins et nous, quant au père de l'enfant il a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

Boudier y millivete

Roger

N° 59
Goullet
Angelique Cécile

L'an mil huit cent vingt neuf le neuf du mois d'octobre à quatre heures après midi pardevant nous auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, département de la Seine, Est comparu en la Maison Commune le Sieur Louis Charles Goullet, Charron, âgé de quarante six ans, domicilié en cette commune rue du Moutier, Lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le huit du présent mois à huit heures du soir en son domicile, de lui déclarant et de Elisabeth Poisson, sa légitime épouse, couturière âgée de quarante quatre ans, demeurant comme dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Angelique Cécile

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs Pierre Nicolas Soudet Marechal ferrant, âgé de quarante six ans et Louis Le Duc Rentier, âgé de soixante neuf ans, tous deux domiciliés en cette commune et amis du declarant. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite. —

Le Duc

L. C. Goullet Soudet Roger

N° 60.
Legendre,
Victoire henriette

L'an mil huit cent vingt neuf le vingt du mois d'octobre à cinq heures après midi pardevant nous auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, département de la Seine, Est comparu en la Maison Commune le Sieur Michel Christophe Legendre cultivateur, âgé de vingt six ans, domicilié en cette commune rue aux reines, Lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le dix neuf de

vingtième
Apr

ce mois à une heure du matin en son domicile, de lui déclarant et de Victoire henriette Meziere sa légitime épouse, même profession, âgée de vingt quatre ans demeurant comme dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Victoire henriette.

Rayé et approuvé un mot comme nul
C. Boudier
Champy
Roger

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Claude Boudier cultivateur, âgé de quarante neuf ~~oncle~~ ans oncle paternel par alliance de l'enfant et Pierre François Champy, Charron, âgé de trente huit ans, ami du déclarant, tous deux domiciliés en cette commune. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par les témoins et nous, quant au père de l'enfant il a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

Champy

C. Boudier

Roger

N° 61
Legendre, Louis Jean Baptiste.

L'an mil huit cent vingt neuf le trente un du mois d'octobre à deux heures après midi pardevant nous auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, département de la Seine, Est comparu en la maison commune le Sieur Jean Baptiste Legendre, cultivateur, âgé de trente deux ans, domicilié en cette commune rue aux reines, Lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né le vingt neuf de ce mois + en son domicile, de lui déclarant et de Marie Elisabeth Chenneviere, sa légitime épouse, même profession âgée de vingt cinq ans, demeurant au même domicile que dessus auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louis Jean Baptiste

+ à neuf heures du soir.
approuvé le renvoi
J. B. Legendre
L. C. Legendre
J. M. C. Chenneviere
Roger

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Louis Charles Legendre, cultivateur, âgé de quarante six ans, oncle paternel de l'enfant et Jacques Michel Chenneviere cultivateur, âgé de soixante quatre ans aïeul maternel de l'enfant, tous deux domiciliés en cette commune. De quoi nous avons dressé le présent acte qui a été signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite. —

J. B. Legendre L. C. Legendre
J. M. Chenneviere
Roger

N° 62
Coquerel, Louise Catherine

L'an mil huit cent vingt neuf le premier du mois de Novembre à cinq heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Pierre Coquerel, Cultivateur, âgé de quarante ans, domicilié en cette Commune rue de Paris, Lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né hier à huit heures du soir en son domicile, de lui déclarant et de Marie Michelle Boudier, sa légitime épouse, même profession, âgée de trente neuf ans demeurant comme dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louise Catherine

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Louis Obergé, Cultivateur âgé de vingt neuf ans, ami du déclarant et Pierre Coquerel proprietaire, âgé de soixante six ans, aïeul paternel de l'enfant, tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant, le second témoin et nous quant au premier témoin il a declaré ne savoir signer après lecture faite. —

P. Coquerel, P coquerel,

Coquerel

N° 63.
Marin, Marie Marguerite

L'an mil huit cent vingt neuf le cinq du mois de Novembre à cinq heures après midi pardevant nous Auguste Loyer Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la maison Commune le sieur Jacques Marin, Cultivateur, âgé de vingt huit ans, domicilié en cette Commune rue du Moutier Lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le trois de ce mois à sept heures du soir en son domicile, de lui déclarant et de Marie Louise Fleury, sa légitime épouse, même profession, âgée de vingt neuf ans, demeurant comme dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Marguerite

Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Monsieur Christophe Fleury, Cultivateur, âgé de cinquante sept ans, aïeul maternel de l'enfant et de Monsieur Jean Baptiste Marin, Cultivateur, âgé de

trente trois ans, oncle paternel de l'enfant tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant les témoins et nous après lecture faite. —

J Marin C Fleury J C marin

Coquerel

N° 64.
Aubert Louise Marie. —

L'an mil huit cent vingt neuf le neuf du mois de Novembre à quatre heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Jacques François Aubert Menuisier, âgé de vingt un ans, demeurant en cette Commune grande ruelle, Lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le sept de ce mois à neuf heures du soir en son domicile, de lui déclarant et de Marie Toussainte Maury sa légitime épouse, journalière, âgée de vingt trois ans demeurant comme dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louise Marie

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Léobon Vigneron, Maçon, âgé de trente un ans, demeurant à Paris rue saint Martin N° 96 oncle maternel par alliance de l'enfant Et Louis Etienne Meziere, Marchand de vin, âgé de cinquante deux ans, domicilié en cette Commune, ami du déclarant. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant, le second témoin et nous, quant au premier témoin il a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

J Faubert L E meziere

Coquerel

N° 65
Pingard, Louis Léon. —

L'an mil huit cent vingt neuf le dix du mois de Novembre à deux heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la

à neuf heures du matin, approuvé le renvoi

L C Demars
A Pingard
J L Pingard
Royer

Maison Commune le Sieur Joseph Louis Pingard, Cultivateur, âgé de Vingt huit ans, domicilié en cette Commune rue des Noyers, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être né le huit de ce mois en son domicile, de lui déclarant et de Marie Claude Demars, sa légitime épouse, même profession, agée de Vingt six ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louis Léon.

Lesdites déclaration et présentation, faites en présence des Sieurs Louis Charles Demars, Cultivateur, âgé de trente sept ans, oncle maternel de l'enfant et Antoine Pingard, propriétaire, membre du Conseil municipal de de cette Commune, âgé de soixante sept ans, aïeul paternel de l'enfant, tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite.

L C Demars A Pingard J L Pingard
Royer

N° 66
Rousseau
Cécile Josephine

L'an mil huit cent vingt neuf le dix du mois de Novembre à quatre heures du soir, pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et Arrondissement de Saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le Sieur Brutus Rousseau, Cultivateur, âgé de trente quatre ans, domicilié en cette Commune rue du Moutier, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin, qu'il nous a dit être né le neuf de ce mois à six heures du matin en son domicile, de lui déclarant et de Marie Marguerite Fleury, sa légitime épouse, même profession, âgée de trente un ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Cécile Josephine

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs Christophe Fleury, Cultivateur, âgé de Cinquante sept ans, aïeul maternel de l'enfant, et Jacques Marin, Cultivateur, âgé de vingt huit ans, oncle maternel par alliance de l'enfant, tous deux

domiciliés en cette Commune. De quoi vingt deux heures Nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant les témoins et nous après lecture faite.

Rousseau J Marin Meury
Royer

N° 67
Boucher Félicité Zaïre

L'an mil huit cent vingt neuf le onze du mois de Novembre à cinq heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, de la Seine, Est Comparu en la maison Commune le Sieur Pierre Claude Boucher journalier âgé de vingt cinq ans, domicilié en cette Commune rue Charron, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin, qu'il nous a dit être né le neuf de ce mois à six heures du soir en son domicile, de lui déclarant et de Adélaïde Félicité Noel, sa légitime épouse, journalière, âgée de vingt trois ans, demeurant comme dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Félicité Zaïre

Département approuvé le renvoi
Boucher
Miny Peignez
Royer

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs Charles Baptiste Miny, journalier, âgé de trente quatre ans, oncle paternel par alliance de l'enfant et Jean Baptiste Peignez, Instituteur, âgé de quarante quatre ans, ami du déclarant, tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite.

Boucher Miny Peignez
Royer

N° 68
Rouveau Pierre Désiré (naturel)

L'an mil huit cent vingt neuf le vingt un du mois de Novembre à quatre heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et Arrondissement de Saint Denis, Département de la Seine, Est Comparue la Dame Marie Genevieve Félicité Delehel, sage femme âgée de trente sept ans, Epouse du Sieur Gabriel Germain Milliret propriétaire, domiciliée en cette Commune, Laquelle nous a déclaré que

la demoiselle Julie Josephine Rousseau journalière, âgée de vingt ans, demeurant en cette Commune chez Ses père et mère rue du Moutier. Et accouchée aujourd'hui à quatre heures du Matin au domicile Susdit d'un enfant du Sexe Masculin, qu'elle nous présente et auquel elle donne les prénoms de Pierre Désiré

Ladite Déclaration et présentation faites en présence des sieurs jacques Augustin Bordier, journalier, âgé de trente quatre ans, oncle Maternel par alliance de l'enfant et Louis Christophe Rousseau Cultivateur âgé de trente deux ans oncle de l'enfant, tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par la Déclarante et les Témoins et nous après lecture faite. —

A. J. Bordier LC Rouveau Rouyer
M. J. J. Delehel

N°. 69
Mezière
Louis Toussaint

L'an mil huit cent vingt neuf le Vingt deux du Mois de Novembre à deux heures après midi par devant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et Arrondissement de Saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Louis Mezière, Cultivateur, âgé de trente ans, domicilié en cette Commune rue Neuve, lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être né le dix huit de ce Mois à quatre heures après midi en son domicile de lui déclarant et de Marie Catherine Damart, sa légitime épouse, même profession, âgée de trente un ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénom de Louis Toussaint

Leditte déclaration et présentation faites en présence des sieurs Nicolas Michel Damart, Cultivateur, âgé de Cinquante quatre ans aïeul maternel de l'enfant et Louis Etienne Mezière, Marchand de vin âgé de Cinquante deux ans ami du déclarant tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte qui a été signé par les témoins et nous quant au père de l'enfant il a déclaré de le savoir après lecture faite. —

N. M Damart L Emeriez Rouyer

N°. 70
Dubois
Josephine Clemence
(naturelle)

245

L'an mil huit cent vingt neuf le Vingt Deux trois Décembre à quatre du Mois de Novembre à quatre après Midi par devant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et Arrondissement de Saint Denis, Département de la Seine, Est Comparue en la Maison Commune la dame Marie Geneviève Felicité Delehel, Sage femme, épouse du sieur Germain Milliret, propriétaire, âgée de trente sept ans, domiciliée en cette Commune, laquelle nous a déclaré que la demoiselle Marie Catherine Claude Dubois, journalière, âgée de Vingt quatre ans, demeurant en cette Commune rue du Moutier. Est accouchée le Vingt trois de ce Mois à onze heures du Soir en son domicile Susdit d'un enfant du Sexe féminin qu'elle Nous présente et auquel elle donne les prénoms de Josephine Clemence Leditte déclaration et présentation faites en présence des sieurs Pierre Nicolas Jouvet, Maréchal ferrant, âgé de quarante Six ans, voisin et Louis Etienne Mezière Cultivateur, âgé de Vingt Cinq ans, Cousin par alliance de la accouchée tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi Nous avons dressé le présent acte qui a été signé par la déclarante, le premier témoin et nous quant au dit sieur Mezière il a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

M. J. J. Delehel Jouvet Rouyer

N°. 71
Sivin
angelique felicité
(jumelle)

L'an mil huit cent vingt neuf le quatre du mois de Décembre à une heures après Midi par devant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la maison Commune le sieur Nicolas Laurent Sivin Cultivateur, âgé de Vingt Six ans, demeurant en cette Commune rue Chapon, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le Deux de ce mois à Cinq heures du Soir en son domicile, de lui déclarant et de Marie Josephe Lesueur Sa légitime épouse

Même profession, âgée de vingt trois ans, demeurant au même domicile de son Mari, auquel enfant il a declaré vouloir donner les prénoms de Angelique Felicité

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Jean Baptiste Lecossois Marchand de vin âgé de trente cinq ans, demeurant à Paris faubourg Saint Martin N°. 247, ami du déclarant et Nicolas Dominique Pivin Cultivateur âgé de cinquante six ans domicilié en cette Commune, aieul paternel de l'enfant. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant, le premier témoin et nous, quant au second témoin il a declaré ne savoir signer après lecture faite. —

Pivin Lecossois Royer

N°. 72
Pivin, honoré Joseph. (Jumeau)

L'an mil huit cent vingt neuf le quatre du mois de Décembre à deux heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Nicolas Laurent Pivin, Cultivateur, âgé de vingt six ans, domicilié en cette Commune rue Chapon Lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin, qu'il nous a dit être né le deux de ce mois à six heures du soir en son domicile, de lui déclarant et de Marie Josephe Levasseur sa légitime épouse, même profession, âgée de vingt trois ans, demeurant au même domicile de son mari, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Honoré Joseph.

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Honoré Claude Poisson Cultivateur, âgé de quarante un ans, demeurant à la Courneuve (Seine) Cousin issu de germain de l'enfant et Jean Claude Levasseur Cultivateur, âgé de quarante neuf ans, domicilié en cette Commune, aieul maternel de l'enfant. De quoi nous avons dressé le présent acte qui a été signé par le père de l'enfant le premier témoin et nous quant au second témoin il a declaré ne savoir signer après lecture faite

h C. Poisson Royer

Pivin

N°. 73
Demars Nicolas Eugène. —

L'an mil huit cent vingt neuf le six du deux décembre mois de Decembre à deux heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, département de la Seine Est Comparu en la Maison Commune le sieur Laurent Eugène Demars journalier âgé de vingt trois ans, domicilié en cette Commune rue aux reines, lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin, qu'il nous a dit être né le quatre de ce mois à deux heures du Matin en son domicile, de lui déclarant et de Marie Josephine Louvet, journalière, sa légitime epouse, âgée de vingt deux ans, demeurant comme dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Nicolas Eugène

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Nicolas Christophe Demars, Cultivateur, âgé de vingt six ans, oncle paternel de l'enfant et Louis Etienne Meziere, Marchand de vin, âgé de cinquante deux ans, ami du déclarant, tous deux demeurant en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par les témoins et nous, quant au père de l'enfant il a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

L E meziere

N C Demars Royer

N°. 74 —
Cousin, Louise Eleonore. —

L'an mil huit cent vingt neuf le six du mois de décembre à trois heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Eugène Louis Joseph Cousin journalier, âgé de quarante un ans, domicilié en cette Commune rue Chapon Lequel nous a présenté un enfant du sexe feminin, qu'il nous a dit être né le quatre de ce mois à huit heures du Matin en son domicile, de lui déclarant et de Marie Catherine Michelle Cousin sa légitime épouse, journalière, âgée de trente huit ans, demeurant comme dessus, auquel enfant il a déclaré —

Rayé et approuvé un mot comme nul.
P. L. Bonneau
Cousin
Royer

Vouloir donner les prénoms de Louise Eléonore
Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Pierre Louis Bonneau, Scieur de Long, âgé de vingt neuf ans, demeurant à Saint Denis rue Compoise N° 20 Cousin de l'enfant et Jacques Christophe Cousin Cordonnier, âgé de trente huit ans domicilié en cette ~~Cousin~~ Commune, Cousin issu de germain de l'enfant. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par les témoins et nous quant au père de l'enfant il a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —
P. L. Bonneau Cousin Royer

N° 75. —
Robert. —
Louis Victor

L'an mil huit cent vingt neuf le huit du mois de Décembre à deux heures après midi pardevant Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers Canton et arrondissement de Saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Louis Thomas Robert, Charretier, âgé de trente ans domicilié en cette Commune rue Charon Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être né le cinq de ce Mois à dix heures du soir en son domicile, de lui déclarant et de Marguerite Eloi Leroux, journalière, sa légitime épouse, âgée de vingt un ans demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louis Victor
Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Jean Charles Lavanne Charretier, âgé de trente un ans, et Louis Etienne Meziere, Marchand de vin, âgé de cinquante deux ans, tous deux domiciliés en cette Commune et amis du déclarant. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant les témoins et nous après lecture faite. —
Robert Lavanne L E meziere
Royer

N° 76 —
Tartarin. —
Geneviève Louise

L'an mil huit cent vingt neuf le neuf du vingt cinquième mois de décembre à cinq heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Denis Pierre Tartarin, journalier, âgé de vingt deux ans, demeurant en cette Commune rue Chapon Lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin, qu'il nous a dit être né le sept de ce mois à dix heures du matin en son domicile, de lui déclarant et de Denise Françoise Jouault, sa légitime épouse, journalière, âgée de vingt quatre ans demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Geneviève Louise
Lesdites déclaration et présentation, faites en présence des sieurs Jean Paul Poquet Marchand de vin, âgé de cinquante un ans, grand oncle maternel de l'enfant et Louis Etienne Meziere Marchand de vin, âgé de cinquante deux ans, ami du déclarant tous deux domiciliés en cette Commune; De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par les témoins et nous, quant au père de l'enfant il a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —
J P Poquet L E meziere
Royer

N° 77
Demars
Alexandre René

L'an mil huit cent vingt neuf, le quinze du mois de décembre à quatre heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, Département de la Seine Est Comparu en la Maison Commune le sieur Nicolas Demars Cultivateur, âgé de trente ans, domicilié en cette Commune rue Charron, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin qu'il nous a dit être né hier à trois heures après midi en son domicile de lui déclarant et de Marie Louise Elisabeth Pingard sa légitime épouse, même profession, âgée de trente un ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Alexandre René
Lesdites déclaration et présentation faites en présence

des sieurs Christophe alexandre Pingard Cultivateur âgé de trente six ans, oncle Maternel de l'enfant et Louis Charles Demars Cultivateur, âgé de trente six ans, oncle paternel de l'enfant tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi Nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant les témoins et nous après lecture faite. —

C A Pingard N. Demars L C Demars

Roger

N°. 78.
Soudet, Claude Denis. —

L'an mil huit cent vingt neuf le Seize du mois de Décembre à Midi pardevant nous auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, Département de la seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Jacques Soudet, Marechal ferrant, âgé de quarante un ans, domicilié en Cette Commune rue de Paris, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être Né le quinze de ce mois à deux heures du Matin en son domicile, de lui déclarant et de Marie Genevieve Bonneau sa légitime épouse, sans profession, âgée de quarante deux ans, demeurant au même domicile que dessus, Auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Claude Denis

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Denis Benonnie Mercery grénetier âgé de vingt neuf ans et françois felix David Marchand de Vin âgé de quarante ans, tous deux domiciliés en cette Commune et amis du déclarant. De quoi Nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par les témoins et nous quant au père de l'enfant il a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

Benonis Denis Mercery

Felix David

Roger

N°. 79
Rœder, Constance augustine.

L'an mil huit cent vingt neuf le seize du mois de Décembre à trois heures après midi pardevant nous auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, Département de la seine Est Comparu en la Maison Commune, le sieur Marie

Joseph Philippe Rœder, Charpentier, vingt sixième Mpr, âgé de trente un ans, demeurant en cette Commune rue du Moutier, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin, qu'il nous a dit être Né le quinze de ce mois à trois heures après midi en son domicile, de lui déclarant et de Denise antoinette Josephine Blondy sa légitime epouse, Blanchisseuse, âgée de vingt quatre ans, demeurant au même domicile que dessus, Auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Constance augustine

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Auguste Camille Millat Entrepreneur de Charpente âgé de vingt sept ans, demeurant à saint Denis, Cours Neuf N°. 4 et Jean Baptiste Poisson, Maçon âgé de trente quatre ans, domicilié en cette Commune, tous deux amis du déclarant. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant, les témoins et Nous après lecture faite

Rœder Millat Poisson

Roger

N°. 80
Degrave — Victor Christophe

L'an mil huit cent vingt neuf le Dix sept du mois de Décembre à deux heures après Midi pardevant nous auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, Département de la seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Jean Baptiste Thomas Degrave, Cultivateur, âgé de trente huit ans, domicilié en cette Commune rue de Paris, Lequel Nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être né le quinze de ce mois à une heure du Matin en son domicile, de lui déclarant et de Marie Jeanne Brochet, sa légitime épouse, même profession, âgée de trente deux ans demeurant comme dessus, Auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Victor Christophe

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Christophe Eloi degrave, Cultivateur, âgé de vingt cinq ans, Cousin Germain de l'enfant et Louis Etienne Meziere, Marchand de Vin, âgé de cinquante deux ans, ami du déclarant, tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi Nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite. —

J b t degrave C C degrave L E meziere

Roger

N°. 81
Boudier, Jean Christophe

L'an mil huit cent Vingt neuf le Dix Sept du mois de Décembre à trois heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'Officier public de l'état Civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et Arrondissement de Saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le Sieur Nicolas Boudier, journalier, âgé de trente un ans, domicilié en cette Commune rue Chapon, lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être né le Seize de ce mois à quatre heures après midi en son domicile, de lui déclarant et de Marie Eugenie Bernet sa légitime épouse, journalière, âgée de Vingt Sept ans, demeurant comme dessus, duquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Jean Christophe.
Lesdites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs Christophe Jean Boudier, journalier âgé de trente deux ans, oncle paternel de l'enfant et Etienne Martin Sesta, Tailleur d'habits, âgé de Cinquante Cinq ans, ami du déclarant, tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi Nous avons dressé le présent acte qui a été Signé par les témoins et nous, quant au père de l'enfant il a déclaré ne Savoir signer après lecture faite.

J Boudier Leth Doyen

N°. 82
Doux, Louise Cécile

L'an mil huit cent Vingt neuf le Dix neuf du mois de décembre à deux heures après midi pardevant nous auguste Loyer, Maire faisant les fonctions d'Officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, département de la Seine. Et Comparu en la Maison Commune le Sieur Jean Thomas Doux, Bourrelier, âgé de Vingt cinq ans, domicilié en cette Commune rue du Moutier, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin, qu'il nous a dit être né le Dix Sept de ce Mois à deux heures du matin en son domicile, de lui déclarant et de Marie anne David, sa légitime épouse, sans profession, âgée de Vingt un ans demeurant au Même Domicile que dessus, Auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Louise Cécile.
Lesdites déclaration et présentation faite en présence des Sieurs Louis Simon David, Marchand de Vin âgé de quarante Cinq ans, aïeul Maternel de l'enfant, et Nicolas Gouerre, Marchand de Vin âgé de Soixante trois ans, Beau père du déclarant, tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant les témoins et nous après lecture faite.

L. S. David J. L. Doux Gouerre

N°. 83.
Beauval Olympe adélaïde

L'an mil huit cent Vingt neuf le Dix neuf du mois de décembre, à quatre heures après midi pardevant nous auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et Arrondissement de Saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le Sieur Louis Joseph Beauval journalier, âgé de Vingt trois ans, demeurant en cette Cette Commune rue Charron, lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin, qu'il nous a dit être né le Dix Sept de ce mois a une heure du matin en son domicile, de lui déclarant et de Marie anne Varnier sa légitime épouse, journalière, âgée de Vingt quatre ans, demeurant au Même Domicile que dessus, Auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Olympe adélaïde.
Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Sieurs Pierre François Legent, Tailleur d'habits, âgé de trente Sept ans ami du déclarant et Jean Louis Augustin Legent Tailleur d'habits, âgé de quarante ans Cousin germain par alliance du déclarant, tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été Signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite.

Beauval Legent L. A. Legent Doyen

N°. 84.
Marin, Jean Charles

L'an mil huit cent Vingt neuf le Vingt un du mois de décembre à quatre heures après midi pardevant nous auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'Officier public de l'état Civil de la commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, département de la Seine, Est Comparu en

la Maison Commune le Sieur Jean Baptiste Marin Cultivateur, âgé de trente trois ans, domicilié en cette Commune rue aux reines, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être Né le dix neuf de ce mois à six heures du soir en son domicile, de lui déclarant et de Genevieve Michelle Meziere, sa legitime épouse, même profession, âgée de trente trois ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean Charles

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Jean Charles Meziere Cultivateur âgé de vingt neuf ans, oncle Maternel de l'enfant et Jacques Marin Cultivateur âgé de vingt huit ans, oncle paternel de l'enfant, tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant le second témoin et nous, quant au premier témoin il a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

J B Marin J Marin Roy

N°. 85
Drevaux angelique

L'an mil huit cent vingt neuf le vingt deux du mois de décembre à midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Pierre Marie Laurent Drevaux, jardinier, âgé de trente huit ans, demeurant en cette Commune rue de Flandre, lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin, qu'il nous a dit être Né le dix Neuf de ce mois en son domicile à une heure du Matin, de lui déclarant et de Marie Madeleine Turillon sa légitime épouse, même profession, âgée de trente huit ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Angelique

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Jacques Turillon, Botteleur aux Magasins des fourrages du gouvernement, âgé de quarante deux ans demeurant à Paris rue de Grenelle saint Germain N°. 6 oncle Maternel de l'enfant et Louis Etienne Meziere, Marchand de vin, âgé de cinquante deux ans, domicilié en cette Commune ami du déclarant. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant le second témoin et nous, quant au premier témoin il a déclaré ne savoir signer après lecture faite

Drevaux L E meziere

N°. 86
Morliere Louis alexandre

L'an mil huit cent vingt neuf le vingt huitième huit du mois de décembre, à quatre heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, Département de la Seine Est Comparu en la Maison Commune le sieur Pierre Remy Alexis Morliere, Cultivateur, âgé de trente quatre ans, domicilié en cette Commune rue des Noyers, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être Né hier à dix heures du matin en son domicile, de lui déclarant et de Marie Claude Rousseau, sa légitime épouse, même profession, âgée de trente sept ans, demeurant comme dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louis alexandre

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Christophe alexandre Pingard, Cultivateur, âgé de trente six ans, Cousin issu de germain de l'enfant et Louis Etienne Meziere, Marchand de vin, âgé de cinquante deux ans, ami du déclarant, tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par les témoins et nous, quant au père de l'enfant il a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

C A Pingard L E meziere Roy

N°. 87
Trouet Louis désiré

L'an mil huit cent vingt neuf, le vingt neuf du mois de décembre à quatre heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, Département de la Seine Est Comparu en la Maison Commune le sieur Nicolas Barat Trouet Cultivateur, âgé de trente six ans, domicilié en cette Commune, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être Né hier à deux heures du Matin en son domicile de lui déclarant et de Marie Claude Denise Boudier, sa légitime épouse, même profession, âgée de trente huit ans demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louis Désiré

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Louis Guillaume ~~Cultivateur~~ Bonneau

rue aux reines approuvé le renvoi
J B Remy Roy

Rayé et approuvé un mot comme nul

J P Miny

Rouyer

Cultivateur, âgé de trente sept ans, oncle maternel par alliance de l'enfant et jean Pierre Miny cultivateur âgé de trente deux ans, oncle paternel par alliance de l'enfant tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le second témoin et nous quant au père de l'enfant et au premier temoin ils ils déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

J P Miny

Rouyer

Clos et arrêté le présent Registre par nous Maire de la Commune d'Aubervilliers ~~huit~~ Ce trente un Décembre Mil huit cent vingt neuf huit heures du soir au Nombre de quatre vingt sept actes de Naissance. —

Rouyer

Vingt neuvième

[illegible]

TABLE.

Noms	Prénoms	Nos des actes	Noms	Prénoms
Alexandre	Louis Joseph	57	David	Désiré Rosine
Alexandre	Marie Antoine	44	David	Zaïre Antoinette
Aubert	Louise Marie	19	Degrave	Henriette Françoise
Beauval	Olympe Adélaïde	80	Degrave	Victor Christophe
Boissieu	Adèle Ambroisine	56	Delobelle	Geneviève Louise
Bonard	Marie Marguerite	77	Demars	Alexandre René
Bonard	Marie Thérèse	73	Demars	Nicolas Eugène
Bonneau	Pierre Désiré	40	Derappe	Zaïre Désirée
Boucher	Adélaïde Stéphanie	50	Devalois	Françoise Louise (Nelle)
Boucher	Blanche Madeleine	30	Devaux	Elisa Eugénie
Boucher	Félicité Zaïre	82	Doux	Louise Cécile
Boucher	Jean Laurent	85	Drevaux	Angélique
Boudier	Abraham Marie	70	Dubois	Josephine Clémence (Nelle)
Boudier	Eugénie Josephine	18	Dubus	Charles Victor
Boudier	Jean Christophe	26	François	Louis Marie
Boudier	Louise Félicité	9	Gagnet	Lucrèce Louise
Boudier	Louis Philippe	16	Gendarme	Pierre Louis
Boudier	Marie Marguerite Flore (Nelle)	59	Goullet	Angélique Cécile
Boudier	Marie Michelle	11	Grimprel	Marie Louise
Bregevin	Louise Françoise Genev.	4	Heautot	Toussaint Claude
Cochard	Catherine Espérance	52	Hemet	Ciprien Marie
Cochon	Louis Paul	55	Hemet	Théodore François
Coq	Apolline Alexandrine	13	Lamare	Charles Denis
Coquerel	Louise Catherine	15	Leboue	Louise Caroline
Cousin	Jean Louis	29	Lecerf	Constant Hypolite (Nelle)
Cousin	Louise Eléonore	6	Legendre	Jean Baptiste
Cousin	Pierre ~~[illegible]~~ Etienne (Nel)	61	Legendre	Louis Jean Baptiste

TABLE.

N.os des actes	Noms	Prenoms	N.os des actes	Noms	Prenoms
14	Legendre	Marie Eloïse Victoire	71	Livin	Angelique Felicité
60	Legendre	Victoire Henriette	78	Livin	Honoré Joseph
33	Lezier	Louise Madeleine	8	Livin	Sophie Lucienne
39	Lezier	Marie Sophie	34	Loiseau	Louis Victor
38	Mallard	Victoire	42	Loiseau	Paul Christophe
87	Marechal	Christophe Marie	3	Mayer	Marie Louise
84	Marin	Jean Charles	79	Meder	Constance Augustine
1	Marin	Jean Louis	96	Robert	Louis Victor
63	Marin	Marie Marguerite	47	Roussel	Anne Appoline
17	Mercery	Alexis Marie Benoni	66	Rousseau	Cécile Josephine
28	Meziere	Jean Marie Antoine	68	Rousseau	Victor Victoire
69	Meziere	Louis Toussaint	98	Soudet	Claude Denis
86	Morliere	Louis Alexandre	96	Tartarin	Geneviève Louise
44	Petit	Toussaint Christophe	21	Tronet	Constance Delphine
32	Vingard	Antoine Alexandre	87	Tronet	Louis Désiré
65	Vingard	Louis Léon	6	Tuvillon	Charles Louis
53	Vivin	Angelique Felicité			

Clos et arrêté le présent Table au Nombre de quatre
Vingt sept noms par nous Maire de la Commune d'Aubervilliers
Ce Trente un décembre Mil huit cent Vingt neuf.—

DÉPARTEMENT
DE LA SEINE.

ARRONDISSEMENT communal de Saint-Denis

COMMUNE d' Aubervilliers

DOUBLE REGISTRE
Des Actes de Naissance de l'an 1830.

Ve. BALLARD, IMPRIMEUR DE LA PRÉFECTURE DE LA SEINE, RUE J.-J. ROUSSEAU, No. 8.

Le présent Registre contenant quarante feuillets, servira pendant l'an à inscrire les actes de Naissance de la Commune d Arrondissement communal, d à l'effet de quoi il a été coté par première et dernière, et paraphé sur chaque feuille, conformément à l'article XLI du Code Civil, par moi soussigné juge suppléant pour empêchement de M. le président du Tribunal de première instance du Département de la Seine.

A Paris, le Six 9bre 1829

Alp Gairal

N° 1er
Trouet, Pierre Joseph. —

Premier feuillet
Alp Gairal

L'an mil huit cent Trente le sept du mois de janvier à Midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Antoine Christophe Trouet Cultivateur, âgé de Vingt neuf ans, demeurant en cette Commune porte des Prez, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être né le cinq de ce mois à huit heures du soir en son domicile de lui déclarant et de Madeleine Louise Pivin, sa legitime epouse, même profession, âgée de Vingt neuf ans, demeurant Comme dessus, auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Pierre Joseph. —

Lesdites déclaration et présentation faites en presence des sieurs Jacques Pierre Trouet, Cultivateur âgé de trente six ans, oncle paternel de l'enfant et Nicolas Dominique Pivin Cultivateur âgé de Cinquante six ans, aieul Maternel de l'enfant, tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi Nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant Et nous quant aux témoins ils ont déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

A Trouet Loyer

N° 2.
Rousselet.
Denis Guillaume

L'an mil huit cent Trente le sept du mois de janvier à deux heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Louis Germain Rousselet, nourrisseur, âgé de trente trois ans, domicilié en cette Commune rue du Landy Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il Nous a dit être né le six de ce mois à une heure après midi en son domicile, de lui declarant et de Marie Marguerite Charlotte Cocquelet sa légitime épouse, même profession, âgée de trente sept ans, demeurant Comme dessus, auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Denis Guillaume

Lesdites declaration et présentation faites en présence des sieurs Guillaume Hemet, Cultivateur âgé de quarante un ans, demeurant en la Commune de la Courneuve (Seine), Cousin de l'enfant et Louis Etienne Meziere Marchand de vin, âgé de Cinquante deux ans, domicilié en cette Commune, ami du déclarant. De quoi Nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le second temoin et nous quant au père de l'enfant et au premier témoin ils ont déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

L E meziere Loyer

N°. 3.
Guichard
Joseph Christophe

L'an mil huit cent Trente le sept du Mois de Janvier à trois heures après Midi par devant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Jean Marie Guichard, Vannier, âgé de Vingt huit ans, domicilié en Cette Commune rue de Paris lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être né le quatre de ce Mois à cinq heures du Matin en son domicile de lui Declarant et de Marie Louise Julienne Hubert Manchisson sa légitime épouse âgée de Vingt quatre ans demeurant au même Domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré Voulait donner les prénoms de Joseph Christophe. Ledites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Nicolas Christophe Forchet Cultivateur âgé de Cinquante quatre ans et Simon Bonissant Journalier âgé de Cinquante Six ans tous deux domiciliés en cette Commune et amis du déclarant. Dequoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par les témoins et nous quant au père de l'enfant il a déclaré ne Savoir Signer après lecture faite.

Forchet S. Bonissant Loyer

N°. 4.
Boudier. florentine Elisa. —

L'an mil huit cent Trente le huit du mois de janvier à Cinq heures après Midi par devant nous Auguste Loyer Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état-Civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Louis Guillaume Boudier Cultivateur, âgé de Trente Sept ans domicilié en cette Commune rue aux Reines, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin, qu'il nous a dit être né le Dix de ce mois à dix heures du matin en son domicile, de lui déclarant et de Espérance Scholastique Rose Mayer, sa légitime épouse, même profession, âgée de trente quatre ans, demeurant Comme dessus, auquel enfant il a déclaré Voulait donner les prénoms de florentine Elisa. Ledite déclaration et présentation faites en présence des sieurs Martin Philippe Boudier Cultivateur, âgé de Vingt Six ans, oncle paternel de l'enfant et

Louis Guillaume Boudier propriétaire âgé de Soixante Six ans, paternel de l'enfant. Tous demeurant domiciliés en Cette Commune. Dequoi Nous avons dressé le présent acte, qui a été Signé par le père de l'enfant, le second témoin et nous quant au premier témoin il a déclaré ne Savoir Signer après lecture faite. —

L G Boudier fils Boudier Loyer

N°. 5.
Demarz
Ange Eulalie

L'an mil huit cent Trente le neuf Janvier à deux heures après midi par devant nous Auguste Loyer, Maire faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et Arrondissement de Saint Denis, département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Pierre Demarz, Cultivateur, âgé de trente Six ans, domicilié en cette Commune rue du Moutier, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin, qu'il nous a dit être né le Sept de ce Mois à trois heures du Matin en son domicile, de lui déclarant et de Anne Thérèse Dimée Coq, sa légitime épouse, même profession, âgée de trente ans demeurant Comme dessus, auquel enfant il a déclaré Voulait donner les prénoms de Ange Eulalie. — Ledite déclaration et présentation faites en présence des sieurs Nicolas Michel Lemaître, Cultivateur, âgé de Vingt trois ans demeurant en la Commune de Saint Ouen (Seine) oncle Maternel par alliance de l'enfant et Jacque Christophe Coq, Cultivateur âgé de quarante huit ans, domicilié en Cette Commune aïeul Maternel de l'enfant. Dequoi Nous avons dressé le présent acte, qui a été Signé par le premier témoin et nous, quant au père de l'enfant et l'aïeul ils ont déclaré ne Savoir Signer après lecture faite. —

N. M. Lemaître Loyer

N°. 6.
Bonnissant
Marie Jean Alexis

L'an mil huit cent Trente le douze du mois de janvier à quatre heures après Midi par devant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et Arrondissement de Saint Denis, département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Constant Bonnissant, journalier, âgé de Vingt deux ans demeurant en cette Commune, Lequel nous a présenté une enfant du sexe Masculin, qu'il nous a dit être Né hier en cette Commune à dix heures du Matin au domicile du sieur

Louis Medard Bonnissant frère du déclarant, se reconnaissant pour être le père de cet enfant et l'avoir eu de Demoiselle Louise Constance Duval, journalière, âgée de dix neuf ans, demeurant en cette commune, auquel il a donné les prénoms de Marie Jean Baptiste. Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Jean Baptiste Rousselet Cultivateur, âgé de trente six ans Beaufrère de l'accouchée et du déclarant et Louis Medard Bonnissant Cultivateur, âgé de trente ans, frère du déclarant tous deux domiciliés en cette commune. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite. —

Reçu et approuvé trois mots comme nuls. —

t Bonnissant Rousselet

J B Rousselet

L M Bonnissant

Rousselet

t ~~Bonnissant~~

Bonnissant J B Rousselet

L M Bonnissant Rousselet

N° 7.

Legent, Auguste Alphrède —

L'an mil huit cent trente le dix neuf du mois de janvier à quatre heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, département de la Seine, est comparu en la maison commune le sieur Pierre François Legent, taillandier âgé de trente six ans, domicilié en cette commune rue du Moutier, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né le dix sept de ce mois à sept heures du matin en son domicile, de lui déclarant et de Marie Victoire Taupin son épouse, même profession, âgée de trente cinq ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Auguste Alphrède. Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Jean Louis Augustin Legent tailleur d'habits, âgé de quarante ans, et François Legent arpenteur âgé de cinquante un ans, tous deux domiciliés en cette commune et oncles paternels de l'enfant. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant les témoins et nous après lecture faite. —

Le Gent

P. F. Legent J. L. A. Legent

Rousselet

N° 8. —

Magnin Louis Désiré

L'an mil huit cent trente le vingt huit janvier à deux heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, département de la Seine, est comparu en la maison commune le sieur Guillaume Sebastien Magnin Cultivateur, âgé de cinquante quatre ans, domicilié en cette commune rue aux Reines, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né le vingt six de ce mois à onze heures du soir en son domicile de lui déclarant et de Marie Luce Bonneau, sa légitime épouse, même profession, âgée de quarante ans, demeurant comme dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louis Désiré. Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Louis Boudier Cultivateur, âgé de trente quatre ans et honoré Claude Demars, Cultivateur, âgé de soixante neuf ans, tous deux domiciliés en cette commune et amis du déclarant. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant les témoins et nous après lecture faite

trois

Mr

Gs Magnin L Boudier H C Demars

Rousselet

N° 9

Leboue, Pierre Nicolas

L'an mil huit cent trente le six du mois de février à deux heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, département de la Seine est comparu en la maison commune le sieur Pierre Jacques Leboue Cultivateur, âgé de trente neuf ans, domicilié en cette commune rue neuve, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né le quatre de ce mois à dix heures du soir en son domicile, de lui déclarant et de Marie Catherine Leboue, sa légitime épouse, même profession, âgée de trente neuf ans demeurant comme dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Pierre Nicolas

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Jean Nicolas Hebert, Cultivateur, âgé de vingt six ans, demeurant à saint Denis rue Robert Foulon N°. 17 Cousin germain de l'enfant et Christophe Leboue Cultivateur âgé de quarante un ans, domicilié en cette Commune rue de Flandre, oncle paternel de l'enfant. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant le second témoin et nous quant au premier témoin il a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

P. J. Leboue Leboue Louyr

N°. 10
Auvry Marie Louise adrienne

L'an mil huit cent trente le huit du mois de fevrier à quatre heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, Département de la seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Jean Louis Auvry, Cultivateur, âgé de trente cinq ans, domicilié en cette Commune rue Neuve, Lequel nous a présenté un enfant du sexe feminin qu'il nous a dit être né le sept de ce mois à six heures du soir en son domicile, de lui déclarant et de Cécile Julienne Poisson sa légitime épouse, même profession, âgée de vingt sept ans, demeurant comme dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Louise adrienne.

Lesdites déclaration et présentation, faites en présence des sieurs Adrien Poisson Cultivateur, âgé de trente un ans, oncle maternel de l'enfant et Louis Etienne Mezieres ~~Cultivateur~~, âgé de cinquante deux ans, ami du du déclarant tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte qui a été signé par le père de l'enfant les témoins et nous après lecture faite. —

Auvry

L E Mezieres A poisson Louyr

marchand de vin approuvé le renvoi
Auvry
A poisson
L E Mezieres
Louyr

Rayé et approuvé un mot comme nul et approuvé le mot trente surchargé
Auvry
A poisson
L E Mezieres
Louyr

N°. 11
Sipert Louis Joseph. —

L'an mil huit cent trente quatre le huit du mois de fevrier à cinq heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, Département de la seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Pierre Paul Sipert, journalier, âgé de trente deux ans, domicilié en cette Commune rue de Paris, Lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin, qu'il nous a dit être né le sept fevrier présent mois à huit heures du soir en son domicile, de lui déclarant et de Marie Catherine Blanche Poisson, sa légitime épouse, Couturiere, âgée de trente deux ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louis Joseph —

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Louis Pierre Christophe Demars Cultivateur, âgé de ~~cinquante~~ vingt cinq ans, petit cousin, et Jacques Louis Sipert journalier, âgé de trente un ans, oncle paternel de l'enfant tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant et nous quant aux témoins ils ont déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

P. P. Sipert Louyr

Rayé et approuvé un mot comme nul
P. P. Sipert
Louyr

N°. 12.
Lemaitre Etienne Nicolas

L'an mil huit cent trente le quatorze du mois de fevrier à une heure après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, Département de la seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Paul Leon Marie Lemaitre Cultivateur âgé de vingt six ans, domicilié en cette Commune rue de Paris, Lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin qu'il nous a dit être né hier à neuf heures du matin en son domicile, de lui déclarant et de Marie Genevieve Constance Demars, sa légitime épouse, même profession, âgée de vingt quatre ans demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Etienne Nicolas

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Etienne Demars, Cultivateur, âgé de Soixante trois ans, aïeul Maternel de l'enfant et Nicolas Lemaître, Cultivateur, âgé de Soixante douze ans, aïeul paternel de l'enfant, tous deux domiciliés en cette Commune, Dequoi Nous avons dressé le présent acte, qui a été Signé par le père de l'enfant le premier témoin et nous quant au second témoin il a déclaré ne Savoir Signer après lecture faite. —

P. l. M. Lemaître

E. Demars

Loyer

N°. 13.

Poisson Eléonore Josephine

L'an mil huit cent trente le dix neuf du Mois de fevrier à quatre heures après Midi pardevant nous auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Jean Poisson, Cultivateur, domicilié en cette Commune rue aux reines, âgé de trente trois ans, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin, qu'il nous a dit être Né le dix Sept de ce Mois à dix heures du soir en Son domicile, de lui déclarant et de Reine Eléonore Legendre, Sa légitime épouse, même profession, âgée de trente ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Eléonore Josephine

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Jacques Christophe Poisson, Cultivateur, âgé de Cinquante trois ans, aïeul paternel de l'enfant et Pierre Nicolas Soudet, Marechal, Agé de quarante Six ans, Ami du déclarant, tous deux domiciliés en cette Commune. Dequoi nous avons dressé le présent acte, qui a été Signé par le père de l'enfant les témoins et nous après lecture faite. —

J. Poisson

J. Poisson

P. N. Soudet

Loyer

N°. 14.

Delaittre Marie Louise Désirée

L'an mil huit cent trente le Vingt du mois de fevrier à deux heures après midi pardevant nous auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Mucius Scevola, jardinier, âgé de trente sept ans, demeurant en cette Commune rue de flandre, Lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le dix huit de ce mois en Son domicile, de lui déclarant et de Marie Louise Désirée Leaugé Sa légitime épouse Même profession âgée de Vingt Sept ans, demeurant Comme dessus, auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Marie Louise Désirée

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Michel Charles Tiphesne, jardinier, âgé de quarante cinq ans, demeurant à Clichy La Garenne (Seine) ami du déclarant et Jean françois Pascal Pasquet, âgé de quarante neuf ans propriétaire domicilié en cette Commune, aussi ami du déclarant. Dequoi nous avons dressé le présent acte, qui a été Signé par le père de l'enfant les témoins et nous après lecture faite. —

M. S. Delaittre

pasquet

tiphesne

Loyer

N°. 15

Cousin Marie Louise Josephine

L'an mil huit cent trente le premier du Mois de Mars à trois heures après midi pardevant nous auguste Loyer Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Charles Laurent Cousin, journalier, âgé de Vingt trois ans, domicilié en cette Commune rue saint Maure, Lequel Nous a Présenté un enfant du Sexe féminin, qu'il nous a dit être Né hier Vingt huit fevrier à onze heures du Matin en Son domicile de lui déclarant et de Marie Louise Larmet Sa légitime épouse, journaliere, âgée de Vingt deux ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Marie Louise Josephine

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des

sieurs Jacques Louis Maille, journalier, âgé de vingt neuf ans, oncle Maternel par alliance de l'enfant et Louis Etienne Meziere, Marchand de Vin, âgé de Cinquante deux ans, amis déclarant tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi Nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le second témoin et nous quant au père de l'enfant et au premier témoin ils ont déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

L E meziere Louyer

N°. 16.
Lordiere
Marie Louise Genevieve

L'an mil huit cent trente le quatre du mois de Mars à trois heures après Midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le Sieur Jean Lordiere, Cultivateur, âgé de quarante quatre ans, domicilié en cette Commune lieu dit la Nouvelle France, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe feminin, qu'il nous a dit être né le deux de ce mois à neuf heures du soir en son domicile, de lui déclarant et de Marie Victoire Gorin, sa légitime épouse, même profession, âgée de trente neuf ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Louise Genevieve.

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Jean Baptiste Boucher, Charron, âgé de Cinquante Six ans et Louis Etienne Meziere, Marchand de Vin, âgé de cinquante deux ans, tous deux domiciliés en cette Commune et amis du déclarant. De quoi Nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par les témoins et nous quant au père de l'enfant il a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

L E meziere J B Boucher
Louyer

N°. 17
Didier Marie
Louise appoline
naturelle

L'an mil huit cent trente le huit du mois de Mars à trois heures après Midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le Sieur Jean Baptiste Aimable Didier, journalier Maçon, âgé de vingt un ans et demi

demeurant en cette Commune lieu dit la Nouvelle France, Lequel nous a déclaré que le cinq de ce mois à onze heures du soir il est né un enfant du Sexe feminin, qu'il nous présente, et auquel il déclare donner les prénoms de Marie Louise appoline se reconnaissant pour être le père de cet enfant et l'avoir eu de Marie Genevieve Cousin, journaliere, âgée de vingt six ans, demeurant en cette Commune rue de Paris, Lequel enfant est né au domicile susdit de sa mère; Les présentes déclaration et présentation faites en présence des sieurs Pierre Etienne Lecuyer, Marchand de Vin, âgé de Cinquante neuf ans et Jean Baptiste Thevenot, patissier âgé de soixante douze ans, tous deux domiciliés en cette Commune et amis du déclarant. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par les témoins et nous quant au père de l'enfant il a déclaré ne le savoir après lecture faite. —

+ apoline approuvé le renvoi
Thevenot
P. E. Lecuyer
Louyer

Thevenot P. E. Lecuyer Louyer

N°. 18
Tairet adelaïde
Melanie

L'an mil huit cent trente le dix du mois de Mars, à trois heures après Midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le Sieur Jean Louis Tairet, Marchand de Vin, âgé de vingt neuf ans, domicilié en cette Commune rue de Flandre, lequel nous a présenté un enfant du Sexe feminin, qu'il nous a dit être né le sept de ce mois à sept heures du soir en son domicile, de lui déclarant et de Jeanne Nicole Filerin, sa légitime épouse, même profession, âgée de dix neuf ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Adelaïde Mélanie

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Pierre Louis Leconte propriétaire, âgé de soixante six ans, demeurant à Paris rue de Ménil Montant N°. 106 grand oncle paternel de l'enfant et Jean Louis Etienne Bordier Marchand de Vin, âgé de trente neuf ans, domicilié en cette Commune Beau père de l'accouchée. De quoi nous avons dressé le présent acte qui a été signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite. —

Le Conte Tairet Bordier Louyer

N°. 19
Ethevenard
Marie Zulima

L'an mil huit cent trente le onze du Mois de Mars à trois heures après Midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et Arrondissement de saint denis, département de la seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Etienne françois Ethevenard Charpentier, âgé de trente trois ans, domicilié en cette Commune rue saint Maure, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe feminin qu'il nous a dit être Né le neuf de ce mois à trois heures du Matin en son domicile, de lui déclarant et de Marie augustine Cailleux, sa légitime épouse, sans profession, agée de vingt Six ans demeurant au même domicile, Auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Marie Zulima

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Laurent Cezar Benjamin Géraque, Serrurier, âgé de trente Six ans et Louis Langellier, Charpentier, âgé de vingt neuf ans tous deux domiciliés en cette Commune et amis du déclarant. Dequoi nous avons dressé le présent acte, qui a été Signé par le père de l'enfant les témoins et nous après lecture faite. —

Ethevenard Géraque Langellier

Loyer

N°. 20
Bonnissant
Toussainte Constance

L'an mil huit cent trente le douze du Mois de Mars à quatre heures après Midi pardevant nous auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint denis, département de la seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Louis Médard Bonnissant, journalier, âgé de trente ans, domicilié en cette Commune rue du Moutier, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe feminin qu'il nous a dit être Né le neuf de ce Mois à dix heures du Matin en son domicile de lui déclarant et de Marie Toussainte Guyot, sa légitime épouse, Couturiere, âgée de trente Six ans, demeurant au même domicile, Auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Toussainte Constance

Lesdites déclaration et présentation faites en présence

N°. 21
Maury
Marie felicité

des sieurs Toussaint Bonnissant, journalier, âgé de vingt deux ans, oncle paternel de l'enfant et Jean Baptiste Rousselet, Cultivateur, âgé de trente quatre ans, oncle paternel par alliance de l'enfant, tous deux domiciliés en cette Commune. Dequoi nous avons dressé le présent acte, qui a été Signé par le père de l'enfant les témoins et nous après lecture faite

L M Bonnissant t Bonnissant JB Rousselet

Loyer

L'an mil huit cent trente le treize du Mois de Mars à trois heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint denis, Département de la seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Louis Maury, journalier, âgé de vingt neuf ans, domicilié en cette Commune rue Charron, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe feminin, qu'il nous a dit être Né hier à deux heures du Matin en son domicile, de lui déclarant et de Jeanne Elisabeth Grimprel, sa légitime épouse, journaliere, âgée de trente un ans demeurant au même domicile que dessus, Auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Marie felicité

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Narcisse Coq Cultivateur, âgé de vingt deux ans, oncle paternel par alliance de l'enfant, et Louis Etienne Mezier, Marchand de vin, âgé de Cinquante deux ans, ami du déclarant, tous deux domiciliés en cette Commune. Dequoi nous avons dressé le présent acte, qui a été Signé par le second Témoin et nous quant au père de l'enfant et au premier témoin ils ont déclaré ne savoir Signer après lecture faite. —

L E mezieres Loyer

N°. 22
Verelle
Louis Michel

L'an mil huit cent trente, le treize du mois de Mars à quatre heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, département de la seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur jean Verelle, journalier, âgé de vingt deux ans, domicilié en cette Commune rue Chapon

Nº 23
Boudier
Catherine Elisabeth

Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être Né le dix de ce Mois à sept heures du Matin en son domicile, de lui déclarant et de Marie Denise Cousin Sa légitime épouse, journalière, âgée de Vingt trois ans, demeurant au même domicile, auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Louis Michel —

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs Jean Michel Bourcelet, journalier âgé de vingt huit ans, Oncle Maternel par alliance de l'enfant et Louis Etienne Mezière, Marchand de vin, âgé de cinquante deux ans amis du déclarant tous deux domiciliés en cette Commune. Requis nous avons dressé le présent acte, qui a été Signé par le Second témoin et nous, quant au père de l'enfant et du premier témoin ils ont déclaré ne Savoir Signer après lecture faite. — Louis

L E Mezière

Nº 24
Beausset François Célestin Désiré

L'an mil huit Cent trente, le quatorze du mois de Mars à une heure après Midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le Sieur Louis Boudier, Cultivateur, âgé de trente deux ans, demeurant en cette Commune rue aux Reines, Lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être Né le douze de ce Mois à sept heures du Matin en son domicile, de lui déclarant et de Geneviève Florence Landry, Sa légitime épouse, même profession, âgée de trente ans, demeurant au même domicile que dessus, Auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Catherine Elisabeth

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs François Edouard Mozié, Ebeniste, âgé de Vingt neuf ans, demeurant à Paris rue des Fourreurs Nº [illegible] ami du déclarant et Louis Guillaume Boudier aïeul Cultivateur, âgé de Soixante dept ans, aïeul paternel de l'enfant domicilié en cette Commune. Requis nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite. —

L Boudier Mozié Gallier

Nº 24
Beausset François Célestin Désiré

Lu et approuvé un mot Commencé Nul
L C Bordier
Blanchard
L C Durand
Loyer

L'an mil huit cent trente le deize du mois de Mars à deux heures après Midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le Sieur Pierre Louis Beausset, jardinier, âgé de trente Sept ans, demeurant en cette Commune rue aux Reines, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être Né hier à deux heures du matin en son domicile, de lui déclarant et de Marie Bradmetz, Sa légitime épouse, même profession, âgée de trente neuf ans, demeurant au même domicile que depuis auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de François Célestin Désiré

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs Antoine Toussaint Désiré Bordier, Cultivateur, âgé de Vingt Six ans et Pierre Paul Durand, Maçon, âgé de quarante neuf ans, tous deux domiciliés en cette Commune et amis du déclarant. Requis nous avons dressé le présent acte, qui a été Signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite. —

L C Bordier Beausset L C Durand
Loyer

Nº 25
Renard — Antoine Ferdinand

L'an mil huit cent trente le dix huit du mois de Mars à deux heure après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et Arrondissement de Saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le Sieur François Baptiste Renard, journalier, âgé de Vingt Sept ans, domicilié en cette Commune rue Saint Maure, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être né le quinze de ce mois à huit heures du matin en son domicile, de lui déclarant et de Pauline Virginie Alexandre, Sa légitime épouse, journalière, âgée de vingt deux ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Antoine Ferdinand

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs Antoine Lucien Demarc, Cultivateur, âgé de trente deux ans et Jacques Mezières, propriétaire, âgé de

quarante deux ans, tous deux domiciliés en cette Commune et amis du déclarant. Dequoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par les témoins et nous quant au père de l'enfant il a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

A. J. Demarz Mézières Rouyer

N° 26
Bordier, Louis Augustin. —

L'an mil huit cent trente le vingt un du Mois de Mars à six heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, département de la Seine Est Comparu en la maison Commune le sieur Augustin Jacques Bordier, journalier, âgé de trente quatre ans, domicilié en cette Commune rue du Moutier, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être né hier à six heures du soir en son domicile, de lui déclarant et de Marie Thérèse Rouveau, sa légitime épouse, revendeuse de légumes, âgée de vingt neuf ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louis Augustin. —

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Louis Christophe Rouveau Cultivateur âgé de trente trois ans, oncle maternel de l'enfant et Jean Louis Rouveau Cultivateur âgé de soixante cinq ans, aïeul maternel de l'enfant, tous deux domiciliés en cette Commune. Dequoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant les témoins et nous après lecture faite.

A. J. Bordier Le Rouveau
J. L. Rouveau Rouyer

N° 27
Jouault, Charles Isidore. —

L'an mil huit cent trente, le vingt deux du mois de Mars à cinq heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le Sieur Jean Baptiste Jouault, Maçon, âgé de trente deux ans, domicilié en cette Commune rue du Moutier, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a

dit être né le vingt de ce mois à midi en son domicile, de lui déclarant et de Marianne Clords Potin, Couturiere, sa légitime épouse âgée de trente ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Charles Isidore. Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Charles Potin, Cocher, âgé de trente six ans, demeurant à Paris rue des Mathurins N° 45 oncle maternel de l'enfant et François Nicolas Gagnage, Marchand de vin, âgé de trente cinq ans, domicilié en cette Commune ami du déclarant. Dequoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le second témoin et nous quant au père de l'enfant et au premier témoin ils ont déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

J. N. Gagnage Rouyer

N° 28
Hemet Geneviève Louise

L'an mil huit cent trente le vingt neuf du mois de Mars à cinq heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, département de la Seine, Est Comparu en la maison Commune le sieur Jean Denis Hemet, Cultivateur, âgé de quarante ans, domicilié en cette Commune rue neuve, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin, qu'il nous a dit être né le vingt sept de ce mois à six heures du soir en son domicile, de lui déclarant et de Marie Catherine Nicolle Descharmes, sa légitime épouse même profession, âgée de trente cinq ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Geneviève Louise —

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Louis Pierre Bordier Cultivateur âgé de cinquante neuf ans et Louis Le Duc, Rentier, âgé de soixante neuf ans, tous domiciliés en cette Commune, amis du déclarant. Dequoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par les témoins et nous quant au père de l'enfant il a déclaré ne savoir signer après lecture faite.

Louis Pierre Bordier Le Duc
Rouyer

N° 29
Maury, Louis Laurent. —

L'an mil huit cent trente le trente du mois de Mars à cinq heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le Sieur Antoine Martin Maury, Marchand de vin, âgé de vingt six ans, domicilié en cette Commune rue Chapon; Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être né le vingt huit de ce mois à neuf heures du Matin en son domicile, de lui déclarant et de Pauline ~~Losthellier~~ Lhostellier, sa légitime épouse, même profession, âgée de vingt sept ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louis Laurent.

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Pierre Antoine Poisson, Cultivateur, âgé de quarante six ans et Louis Etienne Meziere, Marchand de vin, âgé de cinquante deux ans, tous deux domiciliés en cette Commune et amis du déclarant. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par les témoins et nous, quant au père de l'enfant il déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

Rayé et approuvé un mot comme nul
P A Poisson
L E Meziere
Loyer

P A Poisson L E Meziere Loyer

N° 30
Bonneau
Louise Cécile Désirée

L'an mil huit cent trente le onze du mois d'avril à quatre heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le Sieur Etienne Bonneau, journalier, âgé de trente neuf ans, demeurant en cette Commune rue du Moutier, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin, qu'il nous a dit être né le neuf de ce mois à deux heures du Matin en son domicile, de lui déclarant et de Marie Louise Auvry sa légitime épouse, journalière, âgée de trente sept ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louise Cécile Désirée.

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Louis Nicolas Bonneau journalier âgé de vingt huit ans, Cousin germain de l'enfant et Louis Le Duc Rentier

âgé de soixante neuf ans, amis du déclarant, tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par les témoins et nous, quant au père de l'enfant il a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

C N Bonneau
Le Duc
Loyer

N° 31
Blanchais
Louis Nicolas Marie

L'an mil huit cent trente le seize du mois d'avril à neuf heures du Matin pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton de saint Denis, département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Nicolas Louis Blanchais, Cultivateur, âgé de vingt neuf ans, domicilié en cette Commune rue Neuve, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être né le quinze de ce mois à trois heures du Matin en son domicile, de lui déclarant et de Marie Laurence Marin sa légitime épouse, même profession âgée de vingt neuf ans demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louis Nicolas Marie

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Nicolas François Marin, Cultivateur, âgé de trente deux ans, oncle maternel de l'enfant et Nicolas Fleury, Cultivateur, âgé de soixante un ans grand oncle maternel par alliance de l'enfant, tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite. —

Louis Blanchais N L Marie N Fleury
Loyer

N° 32. —
Watellin
Euphrasie Virginie

L'an mil huit cent trente le dix huit du mois d'avril à dix heures du Matin pardevant nous Auguste Loyer, Maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur François Denis Watellin, Terrassier, âgé de trente deux ans domicilié en cette Commune rue de Paris, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin, qu'il nous a dit être né le seize de ce mois à dix heures du soir en son

domicile, de lui déclarant et de Félicité Virginie Delaitre, Sa légitime épouse, Couturière âgée de Vingt quatre ans, demeurant au même domicile que dessus, Auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Eupsrasie Virginie Lesdites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs Guillaume Nicolas Delaitre, Menuisier, âgé de Vingt Six ans, oncle Maternel de l'enfant et Jean Baptiste Gagnage, Marchand de Vin âgé de trente un ans, ami du déclarant, tous deux domiciliés en Cette Commune. Dequoi Nous avons dressé le présent acte, qui a été Signé par les témoins et nous quant au père de l'enfant il a déclaré ne Savoir Signer après Lecture faite.

Delaitre J B Gagnage Roeyy

N°. 34

Poisson, Cécile Laurence

L'an mil huit cent trente le Vingt un du mois d'Avril à Six heures après Midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Auberviliers, Canton et Arrondissement de Saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la maison Commune le Sieur Antoine Poisson, Cultivateur, âgé de trente ans, domicilié en cette Commune rue Neuve, Lequel nous a presenté un enfant du Sexe feminin, qu'il nous a dit être né hier à deux heures après midi en son domicile, de lui déclarant et de Marie Catherine Demarc, Sa légitime épouse, Même profession, âgée de Vingt Sept ans, demeurant au même domicile que dessus, Auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Cécile Laurence Lesdites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs Michel Laurent Meziere, Cultivateur, âgé de Vingt deux ans, oncle Maternel par alliance de l'enfant et Nicolas Fleury, Cultivateur, âgé de trente Sept ans, oncle paternel par alliance de l'enfant, tous deux domiciliés en cette Commune, Dequoi nous avons dressé le présent acte, qui a été Signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après Lecture faite. —

a Boissone M L Meziere Nicolas Fleury

Roeyy

N°. 35.

Demarc Joseph Christophe

L'an mil huit cent trente le Vingt huit du mois d'Avril à Cinq heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Auberviliers, Canton et Arrondissement de Saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la maison Commune le Sieur Jean Baptiste Demarc, Cultivateur, âgé de Cinquante Six ans, domicilié en cette Commune rue de Flandre, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qui Nous a dit être Né le vingt Six Avril présent mois à deux heures du Matin en son domicile, de lui déclarant et de Anne Denise

Dequoi Nous avons dressé le présent acte qui a été Signé par les témoins et nous quant au père de l'enfant il a déclaré ne Savoir Signer après Lecture faite. —

L Noeuman J B Magnin Roeyy

N°. 33.

Boudier, Marie Catherine Honorine

Mention de légitimation. — Au Verso de leur contrat de mariage Célébré publiquement à la Mairie d'Auberviliers les premier Mai mil huit cent trente Lepicq Jean pierre Boudier et Marie Louise Honorine Magnin ont reconnu et légitimé l'enfant Marie Catherine Honorine Boudier dont l'acte de naissance est ci-contre. Auberviliers le 10 Mai 1839.

Le Maire

L'an mil huit cent trente le Vingt deux du mois d'Avril à Neuf heures du matin pardevant nous Auguste Loyer, Maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Auberviliers, Canton et Arrondissement de Saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le Sieur Jean Pierre Boudier, journalier, âgé de Vingt quatre ans, demeurant en Cette Commune, fils de feu Jean Philippe Boudier Cultivateur et de Marie Catherine Borchel Sa Veuve, demeurant en cette Commune, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe feminin, qu'il nous a déclaré être né hier Vingt du présent mois à Cinq heures du matin, de lui reconnaissant pour être le père de cet enfant et Marie de Demoiselle Marie Louise Honorine Magnin, Sans profession âgée de Vingt Six ans demeurant en cette Commune rue aux Ch Chez Son père fille de Guillaume Sebastien Magnin Cultivateur et de feue Marie Clotilde Poisson Son épouse, lequel enfant est né au Domicile ci dessus de l'accouchée, auquel il a donné les prénoms de Marie Catherine Honorine Lesdites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs Laurent Boennen Cultivateur âgé de quarante deux ans, Demeurant en la Commune de Bonneuil, Département de Seine et Oise, Beau père de l'accouchée, et Honoré Marguerite Magnin, Cultivateur, âgé de Vingt neuf ans, domicilié en Cette Commune, frère de l'accouchée

Grignon, sa légitime épouse, même profession, âgée de vingt sept ans, demeurants au même domicille que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Joseph Christophe.

Ledite déclaration et présentation faites en présence des sieurs Jacques Dumard Cultivateur, âgé de quarante deux ans Cousin issu de germain de l'enfant et Jean Louis Vorchet Cultivateur âgé de quarante huit ans, Beau frère du déclarant tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte qui a été signé par le père de l'enfant le premier témoin et nous officiant au second témoin il a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

J-B. Dendre J Dumard Loyer

N°. 36.
Mercery
adélaïde Mélanie

L'an mil huit cent trente le deux du mois de Mai par devant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, département de la Seine, Est Comparu en la maison Commune le Sieur Denis Benoni Mercery, Grenetier, âgé de vingt neuf ans, domicilié en cette Commune rue de Bare, Lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a dit être né avant hier trente avril à quatre heures après midi en son domicile, de lui déclarant et de Marie Denise Maury Sa légitime épouse, même profession, âgée de trente cinq ans, demeurant au même domicile que dessus, Auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Adelaïde Mélanie

Ledite déclaration et présentation faites en présence des Sieurs Jean Baptiste Leonard Mercery Cultivateur âgé de vingt deux ans demeurant à Lassy, département de Seine et Oise oncle paternel de l'enfant et Jean Baptiste Leonard Landry, Marchand Boucher, âgé de quarante deux ans demeurant à Presle département de Seine et Oise, grand oncle paternel de l'enfant, De quoi nous avons dressé le présent acte qui a été signé par le père de l'enfant le Second témoin et nous officiant au premier témoin il a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

à deux heures après midi
approuvé le renvoi
Landry
Mercery
Loyer

Landry Mercery

N°. 37
Soudet
Joseph Ulisse

L'an mil huit cent trente le deux du mois de Mai à quatre heures après midi par devant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, département de la Seine, Est Comparu en la maison Commune le Sieur Pierre Nicolas Soudet, Marechal ferrant âgé de de quarante Sept ans, domicilié en cette Comonune rue Charron, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être né le Vingt neuf avril dernier à huit heures du Matin en son domicile, de lui déclarant et de Marie Elisabeth Bonneau Sa légitime épouse, Sans profession, âgée de quarante un ans, Demeurant au même Domicile que dessus, Auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Joseph Ulisse —

Ledite déclaration et présentation faites en présence des Sieurs Jean Louis Etienne Bordier, Marchand Serrurier âgé de trente neuf ans, et Louis Leduc, Rentier, âgé de Soixante dix ans, tous deux Domiciliés en cette Commune et amis du déclarant; De quoi nous avons dressé le présent acte qui a été Signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite. —

Soudet Bordier Leduc
Loyer

N°. 38.
Degrave
antoine Christophe

L'an mil huit cent trente le deux du mois de Mai à Cinq heures après midi par devant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Auberviliers, Canton et arrondissement de Saint denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le Sieur Christophe Eloi Degrave, Cultivateur, âgé de Vingt Sept ans, domicilié en cette Commune rue des Noyers, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être Né le trente avril dernier à onze heures du Soir en son domicile, de lui déclarant et de Marie Jeanne Vingard, Sa légitime épouse, même profession, âgée de Vingt Sept ans, demeurant au Même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Antoine Christophe

Ledite déclaration et présentation faites en présence des Sieurs Antoine Vingard, propriétaire, ancien Cultivateur âgé

âgé de soixante huit ans, aïeul maternel de l'enfant et Christophe Degrave, journalier, âgé de cinquante un ans, aïeul paternel de l'enfant, tous deux domiciliés en cette commune. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite. —

C C Degrave A Pinyard

D C Degrave Loyer

N° 39
Mezière, Louise Pierrette Clemence

L'an mil huit cent trente le sept du mois de Mai à quatre heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, Département de la Seine Est comparu en la maison commune le sieur Jean Jacques Mezière, Maçon, âgé de vingt cinq ans, domicilié en cette commune rue saint Maur, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le cinq de ce mois à six heures du soir en son domicile, de lui déclarant et de Marie Marguerite Coquerel, sa légitime épouse, couturière, âgée de vingt six ans, demeurant comme dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louise Pierrette Clémence

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Pierre Coquerel, cultivateur, âgé de quarante ans, oncle maternel de l'enfant et Pierre Coquerel cultivateur, âgé de soixante neuf ans, aïeul maternel de l'enfant tous deux domiciliés en cette commune. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant les témoins et nous après lecture faite.

J J Mezière P Coquerel

P. Coquerel Loyer

N° 40 —
Ballois Louise Rose. —

L'an mil huit cent trente le huit du mois de Mai à cinq heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, Département de la Seine Est comparu en la maison commune le sieur Auguste

Désiré Ballois, Perruquier, âgé de treize ans, vingt sept ans, domicilié en cette commune rue Charron, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le six du présent mois à sept heures du matin en son domicile, de lui déclarant et de Marie Henriette Degrave, sa légitime épouse, blanchisseuse âgée de vingt sept ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louise Rose. —

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Jean Fleury, cultivateur, âgé de cinquante deux ans et Louis Edme Fleury, cultivateur, âgé de quarante trois ans, tous deux domiciliés en cette commune et amis du déclarant. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite. —

Ballois Jean Fleury Louis Edme Fleury Loyer

N° 41.
Maury, Thérèse Melanie. —

L'an mil huit cent trente le neuf du mois de Mai à cinq heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, Département de la Seine, Est comparu en la maison commune le sieur Edme Gabriel Christophe Maury journalier, âgé de vingt sept ans, domicilié en cette commune rue de Paris, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le sept du présent mois à cinq heures après midi en son domicile, de lui déclarant et de Françoise Esmerie Bordier, sa légitime épouse, journalière âgée de trente ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant, il a déclaré vouloir donner les prénoms de Thérèse Mélanie

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Denis Benonnie Mercery, Grenetier, âgé de vingt neuf ans, oncle paternel par alliance de l'enfant et Jean Louis Etienne Bordier, marchand de vin, âgé de trente neuf ans, oncle maternel de l'enfant tous deux domiciliés en cette commune. De quoi nous avons dressé le présent acte qui a été signé par les témoins et nous, quant au père de l'enfant il a déclaré ne savoir signer après lecture faite

Mercery Bordier Loyer

N° 42.
Durand, Marie Louise Hyacinthe

L'an mil huit cent trente le douze du Mois de Mai à Cinq heures après Midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Pierre Nicolas Durand, Maçon, âgé de vingt six ans, domicilié en cette Commune rue du Moutier, lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin, qu'il nous a dit être Né le onze du mois présent a huit heures du Matin en son domicile, de lui déclarant et de Marie Louise Hyacinthe Meziere, sa légitime épouse, sans Profession, âgée de vingt trois ans, demeurant au Même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Louise Hyacinthe

Lesdites déclaration et présentation faites en presence des sieurs Pierre Paul Durand, Maçon âgé de quarante neuf ans, aïeul paternel de l'enfant et Louis Etienne Meziere, Marchand de Vin, âgé de Cinquante deux ans, aïeul maternel de l'enfant, tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite.

P. P. Durand — P. N. Durand
L. E. meziere — Roger

N° 43.
Habert, Augustin Joseph.

L'an mil huit cent trente le quinze du mois de Mai à Cinq heures après Midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis département de la Seine Est Comparu en la Maison Commune le sieur Claude Joseph Jean Habert Charron âgé de trente ans, demeurant en cette Commune rue Chapon, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être Né le treize de ce Mois à Six heures du soir en son domicile de lui déclarant et de Marie Catherine Guerniez, sa légitime épouse, Couturière, âgée, âgée de vingt cinq ans, demeurant au Même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Augustin Joseph

Lesdites déclaration et présentation faites en presence des sieurs Augustin Joseph Dupuis, Charron forgeron âgé de vingt deux ans, demeurant à la Chapelle saint Denis ami du déclarant et Louis Nicolas Guerniez, Ebeniste, âgé de trente ans, demeurant à Paris rue de la lune N° 17 oncle Maternel de l'enfant. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant les témoins et nous après lecture faite.

TIMBRE ROYAL 1 F. 25 SEINE

Habert Dupuis Guerniez
Roger

N° 44.
Bonneau Augustin Laurent

L'an mil huit cent trente le vingt six du mois de Mai à Cinq heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier publi de l'état Civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Nicolas Laurent Bonneau, journalier, âgé de vingt neuf ans, domicilié en cette Commune rue du Moutier, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être né hier à dix heures du Matin en son domicile, de lui déclarant et de Louise Henriette Meziere, sa légitime épouse, journaliere, âgée de vingt neuf ans, demeurant au Meme domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Augustin Laurent

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Augustin Laurent Fontaine, Marechal ferrant, âgé de vingt neuf ans, oncle Maternel par alliance de l'enfant et Louis Etienne Meziere Marchand de Vin age de Cinquante deux ans, ami du déclarant tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par les témoins et nous, quant au père de l'enfant il a déclaré ne savoir signer après lecture faite.

A. L. Fontaine — L. E. meziere
Roger

N° 45.
Trouet, Louise Rosalie

L'an mil huit cent trente le six du mois de Juin à une heure après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Dominique Nicolas Trouet, journalier, âgé de trente un ans, domicilié en cette Commune rue Chapon, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin, qu'il nous a dit être né le quatre de ce Mois à huit heures du soir en son domicile de lui déclarant et

de Blanche Frédérique Cousin, sa légitime épouse, journalière âgée de vingt neuf ans, demeurant au même domicile de lui mari, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louise Rosalie

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Pierre Claude Chouet, Cultivateur, âgé de soixante dix ans aieul paternel de l'enfant et François David Marchand de Vin âgé de quarante six ans ami du déclarant tous deux domiciliés en cette Comonune. De quoi nous avons dressé le présent acte qui a été signé par le second témoin et nous, quant au père de l'enfant et au premier témoin ils ont déclaré ne savoir signer après lecture faite.

J David Royer

N°. 46
Cousin, Louise Sophie

L'an mil huit cent trente le Six du mois de juin à Cinq heures après midi par devant nous Auguste Royer, Maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et Arrondissement de Saint Denis, département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le Sieur Pierre Laurent Cousin, Maçon, âgé de trente ans, demeurant en cette Comonune grande Rue, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a dit être Né le quatre de ce mois à deux heures du matin en son domicile, de lui déclarant et de Rosalie Cousin, sa légitime épouse, journalière âgée de trente quatre ans, demeurant au même domicile que depuis, auquel enfant il a déclaré Voulois donner les prénoms de Louise Sophie

Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Sieur Gilbert Vin, Maçon, âgé de vingt Six ans, demeurant en la Comonune de la Courneuve, ami du déclarant et Edme Jean Meunier, Cultivateur, âgé de quarante trois ans, ami du déclarant domicilié en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite.

Cousin Meunier

J Royer

N°. 47
Buot Zaïre Angelina.

L'an mil huit cent trente le vingt quinze juin à Cinq heures après midi par devant nous Auguste Royer, Maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers Canton et arrondissement de Saint Denis, département de la Seine, Est Comparu en la maison commune le Sieur François Prudent Buot, Ménuisier, âgé de trente trois ans, domicilié en cette Comonune rue Charron, lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin, qu'il nous a dit être né le vingt trois de ce mois à une heure du Matin en son domicile, de lui déclarant et de Denise Rose Boucher, sa légitime épouse, Blanchisseuse, âgée de vingt neuf ans, demeurant au même domicile que depuis, auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Zaïre Angelina.

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs François Nicolas Gagnage, Marchand de Vin, âgé de trente cinq ans Cousin issu de germain de l'enfant et Jean Baptiste Boucher, Charron, âgé de Cinquante Sept ans, aieul maternel de l'enfant, tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte qui a été Signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite.

J Buot J. Nc Gagnage

Royer

N°. 48
Grimprel Denise Felicité

L'an mil huit cent trente le Vingt Six du mois de juin à Cinq heures après midi par devant nous Auguste Royer, Maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le Sieur Jean Louis Grimprel, journalier, âgé de vingt neuf ans, Demeurant en cette Comonune rue Neuve Reine, Lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a dit être Né le vingt quatre de ce mois à Midi en son domicile, de lui déclarant et de Marie Reine Cousin, sa légitime épouse, journalière, âgée de trente un ans, demeurant au même domicile que depuis, auquel enfant il a déclaré Voulois donner les prénoms de Denise Felicité

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs Denis Prenommé Mercery, grenetier, âgé de vingt neuf

ans et Louis Etienne Meziere, Marchand de vins âgé de Cinquante deux ans tous deux domiciliés en cette Commune et amis du déclarant. de quoi nous avons dressé le présent acte qui a été signé par les témoins et nous, quant au père de l'enfant il a déclaré ne savoir signer après lecture faite.

D B mercery L E meziere Loyer

N° 49
Petrus, Marie Catherine Flore.

L'an mil huit cent trente le vingt sept du mois de juin à six heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune la Dame Marie Geneviève félicité Delehel sage femme, âgée de trente huit ans, épouse de sieur Gabriel Germain Miliret, domiciliée en cette Commune, Laquelle nous a présenté un enfant du sexe féminin, dont elle nous a déclaré que Marie Catherine Petrus, Célibataire, sans profession, âgée de dix neuf ans, fille de Louis ange Petrus Cultivateur et de Marie Catherine Rose David, domiciliés en cette Commune rue de Paris Est accouchée aujourd'hui à six heures du matin au domicile susdit de ses père et mère et auquel enfant elle a déclaré donner les prénoms de Marie Catherine Flore. Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Jacques Soudet, Marechal, âgé de quarante trois ans et Laurent Bonissant garde Champêtre, âgé de cinquante deux ans, tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par la déclarante le second témoin et nous quant au dit sieur Soudet il a déclaré ne savoir signer après lecture faite.

demeurant chez ses père et mère approuvé le renvoi
Bonissant
M. G. f. D.
Loyer

Bonissant M. G. f. Delehel Loyer

N° 50
Duport Marie adèle.

L'an mil huit cent trente le huit du mois de juillet à deux heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Jean Baptiste Duport, Maçon, âgé de trente ans, domicilié en cette Commune

Seize

rue de Paris, Lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le six de ce mois à six heures du soir en son domicile, de lui déclarant et de Marie Louise Hemet, sa légitime épouse, sans profession, âgée de vingt huit ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie adèle.

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Jean Baptiste Reullet Chirurgien, âgé de soixante onze ans et Etienne Martin Fetu, âgé de cinquante cinq ans, tailleur d'habits tous deux domiciliés en cette Commune et amis du déclarant. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant les témoins et nous, après lecture faite.

J B duport Le M. Fetu Reullet
Loyer

N° 51
Maille Cécile Emelie.

L'an mil huit cent trente, le onze du mois de juillet à deux heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Jacques Louis Maille, journalier, âgé de vingt neuf ans, domicilié en cette Commune rue du Moutier, Lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le neuf de ce mois à huit heures du soir en son domicile, de lui déclarant et de Anne Cécile Larmet, sa légitime épouse, journalière, âgée de vingt neuf ans demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Cécile Emelie.

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Pierre Larmet, journalier, âgé de cinquante trois ans, aïeul maternel de l'enfant et Louis Alexandre Dubus âgé de quarante ans, ami du déclarant, tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par les témoins et nous quant au père de l'enfant il a déclaré ne savoir signer après lecture faite

tailleur d'habits approuvé le renvoi
Dubus
Larmet
Loyer

Dubus Larmet Loyer

N° 52.
Cheron, Marie Louise hortense

L'an mil huit cent trente le Seize du mois de Juillet à une heure après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Jacques Louis Cheron, Cultivateur âgé de Vingt deux ans, domicilié en cette Commune rue aux reines, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin, qu'il nous a dit être né le quatorze de ce Mois à dix heures du Matin en son domicile, de lui déclarant et de Marie hortense Elisa Boudier sa légitime épouse, Même profession, âgée de Vingt deux ans, demeurant au Même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Marie Louise hortense

Sebastien approuvé le renvoi
Ils cheron
C. Boudier
Loyer

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Louis Sebastien Cheron, Laitier, âgé de quarante Neuf ans, demeurant à Soisy sur Enghuien, Département de Seine et oise, aïeul paternel de l'enfant et Claude Boudier Cultivateur, âgé de quarante Neuf ans, domicilié en cette Commune, aïeul Maternel de l'enfant. De quoi Nous avons dressé le présent acte, qui a été Signé par le père de l'enfant, le Second témoin et nous quand audit sieur Cheron premier témoin il a déclaré ne savoir Signer après lecture faite. —

Ils cheron C. Boudier Loyer

N° 53.
Meziere, Josephine antoinette. —

L'an mil huit cent trente le dix neuf du Mois de Juillet à deux heures après Midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Louis Etienne Meziere Cultivateur âgé de Vingt Six ans, domicilié en cette Commune rue saint Maure, lequel Nous a présenté un enfant du Sexe féminin, qu'il nous a dit être Né hier à une heure après midi en son domicile, de lui déclarant et de Marie Catherine Petit, sa légitime épouse, Même profession, âgée de Vingt neuf ans, demeurant au Même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Josephine antoinette

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Antoine Lucien Demars Cultivateur âgé de

trente deux ans et Louis Etienne Meziere, Marchand de Vin, âgé de Cinquante trois ans, tous deux amis du déclarant et domiciliés en cette Commune. De quoi Nous avons dressé le présent acte, qui a été Signé par les témoins et nous, quant au père de l'enfant il a déclaré ne savoir Signer après lecture faite. —

A. L. Demars L. Emeziere Loyer

N° 54
Hemet, Reine Célestine. —

L'an mil huit cent trente le Vingt un du mois de Juillet à Six heures après Midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, Département de la Seine, Est Comparue en la Maison Commune la Dame Marie Geneviève félicité Delehel, Sage femme, épouse du sieur Gabriel Germain Milliret, domiciliée en cette Commune, Laquelle Nous a présenté un enfant du Sexe féminin, dont elle nous a déclaré que la demoiselle Marie Luce Hemet, journalière, âgée de Vingt Cinq ans, demeurant en cette Commune, fille de feu Nicolas Hemet et de feue Michelle Hebert, son épouse journaliers en cette Commune Est accouchée aujourd'hui à deux heures du matin, rue Charron au domicile de demoiselle Marie Madeleine Hemet sa Sœur et auquel enfant elle a déclaré donner les prénoms de Reine Célestine

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Guillaume Hemet Cultivateur âgé de quarante un ans, demeurant en la Commune de la Courneuve, frère de l'accouchée, et Anne Michel Duport, Maçon, âgé de Vingt huit ans, domicilié en cette Commune, ami, De quoi Nous avons dressé le présent acte, qui a été Signé par la déclarante, le Second témoin et nous, quant audit sieur Hemet il a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

M. G. J. Delehel Loyer a M. Duport

N° 55
Sellier Jacques Toussaint Belonie

L'an mil huit cent trente le Vingt cinq du Mois de Juillet à une heure après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et

arrondissement de saint Denis, département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Ouen Louis Toussaint Sellier, Cultivateur, âgé de vingt cinq ans, domicilié en cette Commune rue de flandre, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être né hier à Six heures du Matin en son domicile, de lui déclarant et de Marie Elisabeth Rouveau, Sa légitime épouse, Même profession, âgée de vingt huit ans, demeurant au même domicile que dessus, Auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Jacques Toussaint Bélonie

Lesdites declaration et présentation faites en présence des sieurs Jacques Michel Rouveau, Cultivateur, âgé de Soixante dix ans, demeurant à Crevecœur Commune de la Courneuve (Seine) aïeul Maternel de l'enfant et honoré Michel Poisson, Cultivateur, âgé de vingt neuf ans, Cousin par alliance de l'enfant, domicilié en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par les témoins et nous quant au père de l'enfant il a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

J. M. Rouveau

h. M. Poisson Loyer

N° 56
Gagnet, Marie honorine. —

L'an mil huit cent trente le vingt huit du mois de juillet à deux heures après Midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le Sieur Léonard Gagnet, Maçon, âgé de trente quatre ans, domicilié en cette Commune Lieu dit la Nouvelle France Lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin, qu'il nous a dit être né le vingt six de ce mois à Six heures du Matin, en son domicile, de lui déclarant et de Catherine Lucrèce Glorian, Sa légitime épouse, herboriste, âgée de vingt trois ans demeurant au même domicile que dessus, Auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Marie honorine —

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs Pierre honoré Glorian, herboriste, âgé de Cinquante huit ans, aïeul Maternel de l'enfant et françois Nicolas Gagnage, Marchand de Vin, âgé de trente Cinq ans, ami du déclarant, tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par les témoins et nous, quant au père de l'enfant il a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

Glorian f. N. Gagnage Loyer

N° 57
Renius françois Joseph. —

+ ami du declarant approuvé le renvoi
C. Rönius
J. Burckart
Leroy
Loyer

++ oncle maternel de l'enfant approuvé le renvoi
C. Rönius
J. Burckart
Leroy
Loyer

Rayé et approuvé quatre mots comme nuls
C. Rönius
J. Burckart
Leroy
Loyer

N° 58.
Lavanne
Médée françois

dix neuf

L'an mil huit cent trente le vingt neuf du mois de juillet à sept heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu le sieur Chretien Renius, Tonnellier, âgé de trente deux ans, demeurant en cette Commune rue aux reines, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être né hier à dix heures du Matin en son domicile, de lui déclarant et de Elisa Leroy, Sa légitime épouse, Couturiere, âgée de vingt un ans, demeurant au même domicile que dessus, Auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de françois Joseph — Lesdites declaration et présentation faites en présence des Sieurs françois Burckart Tonnellier, âgé de vingt six ans, + et Pierre françois Leroy, Peintre Vitrier, âgé de trente cinq ans, ++ tous deux demeurant en cette Commune ~~et amis du déclarant~~ De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite

C. Rönius J. Burckart Leroy

Loyer

L'an mil huit cent trente le Cinq du mois d'août à quatre heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur françois Lavanne, journalier, âgé de trente six ans, domicilié en cette Commune rue Charron, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin qu'il nous a dit être né hier à neuf heures du Matin en son domicile, de lui déclarant et de Marie félicité Thierry, Sa légitime épouse, journalière, âgée de trente deux ans, demeurant au même domicile que dessus, Auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Médée françois

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Germain Milliret, propriétaire, âgé de Soixante ~~cinq~~ ans, ami du déclarant et Jacques Christophe Coq, Cultivateur, âgé de Cinquante quatre ans, grand oncle maternel de ~~l'épouse~~ l'enfant tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi

Nay été approuvé un mot comme nul y inscrivez.
Rouyer

Nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le premier témoin et nous, quant au père de l'enfant et au second témoin ils ont déclaré ne savoir signer après lecture faite. —
y inscrivez
Rouyer

L'an mil huit cent trente le quatorze du mois d'août à une heure après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers Canton et arrondissement de Saint Denis, département de la Seine, Est Comparu en la maison Commune le Sieur Etienne François Boudier, journalier, âgé de Vingt deux ans, demeurant en cette Commune lieu dit la grand-Cour Lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin qu'il nous a dit être né le douze du présent mois à Cinq heures du matin en son domicile de lui déclarant et de Louise Felix Coq, sa légitime épouse, journalière, âgée de Vingt Six ans, demeurant au Même domicile que dessus auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de : Marie Eugenie. —
Lesdites Déclaration et présentation faites en présence des Sieurs Alexandre Christophe Coq, Cultivateur, âgé de quarante neuf ans, Aïeul Maternel de l'enfant et Jean François Marcel Parquet, Macon âgé de Cinquante deux ans, ami du déclarant tous deux domiciliés en cette Commune
Dequoi Nous avons dressé le présent acte qui a été signé par les Témoins et nous quant au père de l'enfant il a déclaré Ne Savoir Signer après lecture faite. —
Dudret
a c coq
Rouyer

No. 59
Boudier — Marie Eugenie

L'an mil huit cent trente le dix huit du mois d'août à cinq heures après Midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le Sieur Nicolas Christophe Dudret, Cultivateur, âgé de trente deux ans, Domicilié en cette Commune rue Neuve Reines, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin qu'il nous a dit être Né le Seize de ce Mois à huit heures du matin en

No. 60
Dudret, Joseph Christophe

Rayé et approuvé dix mots Comme Nuls. —
Dudret
Dorin
Sellier
Rouyer

No. 61
Bonneau Louis Philippe.

Son domicile de lui déclarant et Thérèse Meine Descharmes, Même profession, âgée de demeurant au Même Domicile que dessus, Auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Joseph Christophe
Lesdites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs François Felix Bourdelot, Manufacturier, âgé de Vingt cinq ans passés Antoine Christophe Sellier Cultivateur, âgé de Cinquante un ans et Jean Louis David, Marchand Vinaigrier, âgé de trente neuf ans, tous deux domiciliés en cette Commune et amis du déclarant.
Dequoi Nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant, les Témoins et nous après lecture faite. —
Dudret Dorin Sellier
Rouyer

L'an mil huit cent trente le dix huit du mois d'août à Six heures après Midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, département de la Seine, Est Comparu en la maison Commune le Sieur Jean Baptiste Bonneau, Cultivateur, âgé de trente huit ans, Domicilié en cette Commune rue du Landy, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être Né le dix Sept de ce Mois à dix heures du Matin en son domicile de lui déclarant et de Marie Catherine Gendarme, sa légitime épouse, Même profession, âgée de trente trois ans, demeurant au Même Domicile que dessus auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Louis Philippe
Lesdites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs Louis Charles Mezière, Cultivateur, âgé de trente neuf ans et Laurent Bonissant Garde Champêtre, âgé de Cinquante deux ans tous deux domiciliés en cette Commune et amis du déclarant.
Dequoi Nous avons dressé le présent acte qui a été signé par les Témoins et nous quant au père de l'enfant il a déclaré Ne Savoir Signer après lecture faite. —
L C Mezière — L. Bonissant
Rouyer

N°. 62

Boisson, — antoine Joseph.

L'an mil huit cent trente le dix neuf du mois d'août à Six heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Auberviliers Canton et Arrondissement de saint Denis département de la seine Est Comparu en la Maison Commune le Sieur Stanislas Boisson, Cultivateur, âgé de Vingt Sept ans, Domicilié en cette Comonune rue du Moutier, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être Né le dix huit de ce mois à deux heures après Midi en Son domicile de lui déclarant et de Marie anne Lingard, Sa légitime épouse, meme profession, âgée de Vingt ans, demeurant au Même Domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Antoine Joseph.

Lesdites déclaration et présentation faites en presence des Sieurs Antoine Lingard, Propriétaire, membre du Conseil municipal, aïeul Maternel de l'enfant, âgé de Soixante Neuf ans et Louis Honoré Boisson Cultivateur adjoint de la Comonune aïeul paternel de l'enfant Tous deux Domiciliés en cette Comonune. De quoi Nous avons dressé le présent acte, qui a été Signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite. —

âgé de Cinquante Six ans approuvé l'écriture

J Boisson Lingard Boisson

Loyer

N°. 63

Sivot, Marie Louise Catherine

L'an mil huit cent trente le Vingt six du mois d'août à Cinq heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Comonune d'Auberviliers, Canton et arrondissement de saint Denis, département de la seine, Est Comparu en la Maison Commune le Sieur Nicolas Denis Sivot, Cultivateur âgé de Vingt deux ans, domicilié en cette Comonune rue Neuve, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Feminin qu'il nous a dit être Né hier à trois heures après midi en Son dit domicile, de lui déclarant et de Marie Catherine Boisson, Sa légitime épouse, même profession âgée de Vingt ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Marie Louise Catherine.

Lesdites déclaration et présentation faites en presence des Sieurs antoine Sivot propriétaire Cultivateur âgé de Cinquante sept ans domicilié de la Courneuve (Seine) aïeul paternel de l'enfant et jean Baptiste Boisson, propriétaire Cultivateur, âgé de Soixante un ans Domicilié en cette Comonune, aïeul Maternel de l'enfant. De quoi Nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite. —

N. D Sivot Sivot J. B. Boisson

Loyer

N°. 64

Sipert, Louis Toussaint.

L'an mil huit cent trente le Vingt neuf du mois d'août à cinq heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Comonune d'Auberviliers, Canton et arrondissement de saint Denis, département de la seine, Est Comparu en la maison Commune le Sieur Jacques Louis Sipert, journaliet, âgé de trente sept ans, domicilié en cette Comonune rue Charton, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être Né le vingt Sept de ce mois à cinq heures après midi en Son domicile, de lui déclarant et de Louise Julie Cousin, Sa légitime épouse, journaliere, âgée de trente deux ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Louis Toussaint.

Lesdites déclaration et présentation faites en presence des Sieurs Jean Louis Toussaint Sellier, Cultivateur, âgé de Vingt cinq ans Cousin germain, par alliance de la mere de l'enfant et Nicolas Demarle, Cultivateur, âgé de trente un ans, cousin de l'enfant, Tous deux domiciliés en cette Comonune. De quoi Nous avons dressé le présent acte, qui a été Signé par le Second témoin et nous quant au père de l'enfant et au premier témoin ils ont déclaré ne Savoir Signer après lecture faite.

N. Demarle

Loyer

N°. 65

Boudier, — Jean Marie

L'an mil huit cent trente et trente un du mois d'août à Cinq heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Comonune d'Auberviliers, Canton et arrondissement de saint Denis, département de la seine, Est Comparu en la

Maison Commune le sieur Guillaume Denis Boudier journalier, âgé de vingt quatre ans, domicilié en cette Commune grande ruelle, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être né le vingt neuf de ce mois à sept heures du soir en son domicile de lui déclarant et de Marie Jannot sa légitime épouse, journaliere, âgée de vingt huit ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean Marie

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Jean Marie Marinot, maçon, âgé de vingt cinq ans, cousin issu de germain de l'enfant et Louis Etienne Meziere Marchand de vin, âgé de cinquante trois ans, ami du déclarant tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte qui a été signé par le second témoin et nous quant au père de l'enfant et au premier témoin ils ont déclaré ne savoir signer après lecture faite.

L E meziere Roger

N° 66.
Bordier augustin Toussaint.

L'an mil huit trente le trois du mois de septembre à midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, département de la Seine, Est comparu en la Maison Commune le sieur Pierre Louis Bordier Cultivateur, domicilié en cette Commune rue de flandre, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être né aujourd'hui à cinq heures du matin en son domicile, de lui déclarant et de Sophie Virginie Sellier, sa légitime épouse, même profession, âgée de vingt un ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Augustin Toussaint

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Jean Baptiste Louis Bordier Cultivateur, âgé de cinquante quatre ans, domicilié en la Commune de la Courneuve (Seine), aïeul paternel de l'enfant, et ouen Louis Toussaint Sellier, cultivateur, âgé de vingt cinq ans, domicilié en cette Commune, oncle maternel de l'enfant. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le premier témoin et nous quant au père de l'enfant et au second témoin ils ont déclaré ne savoir signer après lecture faite.

J B Bordier Roger

† Cent. — approuvé le renvoi
J B Bordier
Roger

†† âgé de vingt neuf ans. — approuvé le renvoi
J B Bordier
Roger

N° 67
Boucher Jules Estelle (naturel)

Vingt un
Roger

L'an mil huit cent trente le onze septembre à six heures du soir pardevant nous Auguste Loyer Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, département de la Seine, Est comparue en la maison Commune la Dame Marie Genevieve Felicité Delehel sage femme, âgée de trente huit ans, Epouse du sieur de sieur Gabriel Germain Milliret, domiciliée en cette Commune, laquelle nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, dont elle nous a déclaré que la demoiselle Anne Elisabeth Boucher, journaliere âgée de vingt huit ans, demeurant en cette Commune rue Chapon fille de feu Jean Baptiste Boucher et de Anne Marie Blanche Thuniere demeurant à la Courneuve, Est accouchée aujourd'hui à huit heures du matin en son domicile susdite rue Chapon, auquel enfant elle a déclaré donner les prénoms de Jules Estelle Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs honoré Toussaint Boucher, Marchand Boucher, âgé de cinquante un ans et Claude François Cabouat Emouleur âgé de vingt cinq ans, tous deux domiciliés en cette Commune, amis de la déclarante, De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par la déclarante les témoins et nous après lecture faite.

M. G. f. Delehel H. Boucher
C. f. Cabouat Roger

N° 68
Bonneau Louis

L'an mil huit cent trente le dix sept du mois de septembre à deux heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis département de la Seine, Est comparu en la Maison Commune le sieur Jean Louis Bonneau Cultivateur, âgé de cinquante deux ans, domicilié en cette Commune, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être né le quinze du présent mois à deux heures du matin en son domicile de lui déclarant et de Marie Victoire Hebert, sa légitime épouse, Blanchisseuse, âgée de trente huit ans demeurant au même domicile, auquel enfant il a déclaré

vouloir donner les prénoms de Louis —

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Louis Michel Bonneau, journalier, âgé de vingt deux ans, Cousin germain de l'enfant et Edme Jean Meunier, Cultivateur, âgé de quarante trois ans, ami du déclarant tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi, nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite. —

J. L. Bonneau L. M. Bonneau Loyer
Meunier

N°. 69.
Trouillié
Auguste Edouard

L'an mil huit cent trente le dix huit du mois de septembre à deux heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil de la Commune d'Aubervilliers Canton et arrondissement de saint Denis, département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Auguste Adolphe amédée Trouillié, grenetier, agé de vingt six ans domicilié en cette Commune rue du Moutier, Lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin, qu'il nous a dit être né le seize du présent mois à a dix heures du Matin en son domicile, de lui declarant et de Marie Favin, sa légitime epouse, même profession âgée de vingt six ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Auguste Edouard —

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Nicolas Gouerre Marchand de vin âgé de soixante cinq ans, grand oncle Maternel de l'enfant et Pierre Jacques Devaux Marchand Mercier, âgé de vingt neuf ans, ami du déclarant, tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite. —

Trouillié N. Gouerre Devaux Loyer

N°. 70.
Marechal
Louise Virginie Celina

L'an mil huit cent trente le vingt du mois de Septembre à quatre heures après midi pardevant nous Auguste Loyer, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, Département de la Seine Est Comparu en la Maison Commune le sieur Paul Christophe Marechal,

Vingt deux
Mpts

journalier, âgé de vingt trois ans domicilié en cette Commune rue de Paris Lequel nous a présenté un enfant du sexe feminin, qu'il nous a dit être né hier à trois heures après midi en son domicile, de lui déclarant et de Anne Henriette Bonissant, sa légitime épouse, journalière, âgée de vingt neuf ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louise Virginie Célina.

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Louis Médard Bonissant journalier, âgé de trente un ans oncle maternel de l'enfant et Jean Baptiste Rousselet Cultivateur, âgé de trente sept ans, oncle maternel par alliance de l'enfant, tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par les témoins et nous, quant au père de l'enfant il a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

L. M. Bonnissant
J. B. Rousselet Loyer

N°. 71
Trouet, Jacques Nicolas

L'an mil huit cent trente le vingt quatre du mois de septembre à trois heures après midi pardevant nous Jean Genevieve Nicolas Lemoine, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et Arrondissement de saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Nicolas Christophe Trouet, journalier, âgé de trente ans, domicilié en cette Commune rue aux reines, lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin, qu'il nous a dit être né le vingt deux du présent mois à neuf heures du soir en son domicile, de lui déclarant et de Françoise Genevieve Lezier, sa légitime épouse, journalière, âgée de trente trois ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jacques Nicolas

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Jacques Mezieres propriétaire et adjoint de la Commune âgé de quarante deux ans et Louis Etienne Mezieres Marchand de vin, âgé de cinquante trois ans, tous deux amis du déclarant et domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent qui a été signé par le père de l'enfant les témoins et nous après lecture faite

L. E. Meziere
N. C. Trouet Mezieres Lemoine

N° 72.
Couteux, Marie Jean Baptiste.

L'an mil huit cent trente le trois du mois d'octobre à quatre heures après midi pardevant nous Jean Geneviève Nicolas Lemoine, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers Canton et arrondissement de saint Denis Département de la Seine, Est Comparu en la maison Commune le sieur Jacques Frédéric Couteux, journalier, agé de trente un ans demeurant en cette Commune rue de Paris, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être né hier à six heures du matin en son domicile, de lui déclarant et de Marie Augustine Boudier, sa légitime épouse journalière, âgée de trente trois ans demeurant au même domicile que dessus auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prenoms de Marie Jean Baptiste

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Jean Baptiste Gagnage, Marchand de vin, âgé de trente ans et Pierre Paul Durand, Macon, âgé de Cinquante ans, tous deux amis du déclarant et domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte qui a été signé par les témoins et nous quant au père de l'enfant il a déclaré ne savoir signer après lecture faite.

J B Gagnage P P Durand

Lemoine

N° 73
Royer, Augustin Simon

L'an mil huit cent trente le sept du mois d'octobre à cinq heure après midi pardevant nous Jean Geneviève Nicolas Lemoine, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur François Royer terrassier, âgé de quarante six ans, demeurant en cette Commune grande ruelle, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être né le cinq du présent mois à sept heures du matin en son domicile de lui déclarant et de Pauline Gaudard, sa légitime épouse, Couturière, âgée de trente huit ans, demeurant au même domicile, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Augustin Simon

Lesdites déclaration et presentation faites en présence

des sieurs François David Marchand de vin âgé quarante cinq ans et Louis Etienne Meziere Marchand de vin âgé de cinquante trois ans, domiciliés en cette Commune tous deux amis du déclarant. De quoi nous avons dressé le présent acte qui a été signé par les témoins et nous, quant au père de l'enfant il a déclaré ne savoir signer après lecture faite.

L E meziere F David

Lemoine

N° 74
Huot, Marie Marguerite Agathe

L'an mil huit cent trente le vingt du mois d'octobre à cinq heures après midi pardevant nous Jean Geneviève Nicolas Lemoine, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de saint Denis, département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Marie Antoine Huot, Marchand Boucher, âgé de vingt neuf ans, domicilié en cette Commune rue du Moutier, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin, qu'il nous a dit être né le dix huit de ce mois à quatre heures du matin en son domicile de lui déclarant et de Marie Geneviève Gendarme, sa légitime épouse, même profession, âgée de trente un ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Marguerite Agathe

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Nicolas Philippe Gendarme, Cultivateur, âgé de trente sept ans, oncle maternel de l'enfant et Pierre François Leroy, Vitrier peintre, âgé de trente six ans, oncle paternel par alliance de l'enfant, tous deux domiciliés en cette Commune De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant le second témoin et nous quant au premier témoin il a déclaré ne savoir signer après lecture faite.

M a Huot Leroy Lemoine

N° 75
David, Eugène Philippe.

L'an mil huit cent trente le vingt cinq du mois d'octobre a trois heures après midi pardevant nous Jean Geneviève Nicolas Lemoine, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers Canton et arrondissement de saint Denis, département de la Seine Est Comparu en la Maison Commune le sieur

David
approuvé le renvoi
C A David
J Mezieres
François michel
Lemoine

Christophe Augustin ~~Bonneau~~, Maçon, âgé de vingt huit ans, domicilié en cette Commune rue du Landy, Lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né le vingt trois de ce mois à trois heures du matin en son domicile, de lui déclarant et de Anne Zeline Landry, sa légitime épouse, journalière, âgée de vingt six ans, demeurante comme dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Eugene Philippe

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Jacques Mezieres propriétaire, notre adjoint, âgé de quarante deux ans, domicilié en cette Commune et François antoine Michel Entrepreneur de Maçonnerie âgé de trente un ans, demeurant à la Chapelle Saint Denis (Seine) rue Marcadet N° 2 tous deux amis du déclarant, de quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite. —

Rayé et approuvé un mot comme nul
C A David
J Mezieres
François michel
Lemoine

C A David
J Mezieres François michel Lemoine

N° 76.
Bordier Hiacinthe Ernestine

L'an mil huit cent trente le vingt sept du mois d'octobre à trois heures après midi pardevant nous Jean Genevieve Nicolas Lemoine, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, département de la Seine, Est comparu en la maison commune le sieur Paul Charles Bordier, Cultivateur, âgé de trente cinq ans, domicilié en cette Commune rue de Paris, Lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le vingt cinq du présent mois à une heure du matin en son domicile, de lui déclarant et de Marie Cécile Durand, sa légitime épouse, même profession, âgée de trente quatre ans, demeurant au même domicile, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Hyacinte Ernestine

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Antoine Toussaint Désiré Bordier, Cultivateur âgé de vingt six ans, Cousin issu de germain de l'enfant et Pierre Benoît Lapique, Cordonnier, âgé de cinquante deux ans, ami du du déclarant, tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant les témoins et nous après lecture faite. —

P C Bordier
P B Lapique
A T D Bordier
Lemoine

N° 77
Degrave Charles Arsène

Vingt quatre
Mr W 3

L'an mil huit cent trente le premier du mois de novembre à trois heures après midi pardevant nous Jean Genevieve Nicolas Lemoine, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, département de la Seine, Est comparu en la maison commune le sieur Jean Baptiste Thomas Degrave, Cultivateur, âgé de trente neuf ans, domicilié en cette Commune rue de Paris, Lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né avant hier trente octobre à dix heures du soir en son domicile, de lui déclarant et de Marie Jeanne Brochet sa légitime épouse, même profession âgée de trente trois ans, demeurant au même domicile, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Charles Arsène

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Charles Arsène Dalibon Marchand Grainier âgé de trente ans, demeurant à Paris rue Saint Martin N° 267, Cousin de l'enfant et Gabriel François Augustin Legendre, Menuisier, âgé de vingt sept ans, demeurant à Paris rue Aubri le Boucher N° 38 ami du déclarant. De quoi nous avons dressé le présent acte qui a été signé par le père de l'enfant les témoins et nous après lecture faite. —

J B T Degrave Dalibon Legendre
Lemoine

N° 78
Lemaitre Eléonore Clémence

L'an mil huit cent trente le six du mois de novembre à trois heures après midi pardevant nous Jean Genevieve Nicolas Lemoine, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, département de la Seine, Est comparu en la maison commune le sieur Jacques Lemaitre, Cultivateur, âgé de trente trois ans, domicilié en cette Commune rue du Moutier, Lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né la quatre de ce mois à onze heures du matin en son domicile de lui déclarant et de Marie Reine Pingard sa légitime épouse même profession âgée de trente deux ans, demeurant au même domicile, auquel enfant il a déclaré

Vouloir donner les prénoms de Eléonore Clémence
Lesdites déclaration et présentation faites en présence de sieurs Jean Nicolas Lemaitre Cultivateur âgé de trente neuf ans, oncle paternel de l'enfant et Antoine Pingard propriétaire âgé de soixante neuf ans, aïeul maternel de l'enfant, tous deux domiciliés en cette commune. De quoi nous avons dressé le présent acte qui a été signé par le père de l'enfant les témoins et nous après lecture faite.

J. Lemaitre A. Pingard

J. N. Lemaitre Lemoine

N° 79
Mezière Louis Marie

L'an mil huit cent trente le six du mois de Novembre à cinq heures après midi pardevant nous Jean Geneviève Nicolas Lemoine, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Aubervilliers, canton et arrondissement de saint Denis département de la Seine est comparu en la maison commune le sieur Michel Laurent Mezière Cultivateur âgé de vingt deux ans, domicilié en cette commune rue Chapon, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né aujourd'hui à deux heures du matin en son domicile, de lui déclarant et de Marie Claude Demars, sa légitime épouse, même profession, âgée de vingt trois ans, demeurant au même domicile, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louis Marie.
Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Jean Louis Mezière Cultivateur âgé de soixante trois ans, grand-oncle paternel de l'enfant et Jacques Soudet Marechal ferrant âgé de quarante deux ans, ami du déclarant tous deux domiciliés en cette commune. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant et nous, quant aux témoins ils ont déclaré ne savoir signer après lecture faite.

M. L. Mezière Lemoine

N° 80
Fleury Louis Denis (jumeau)

L'an mil huit cent trente le quatorze du mois de Novembre à deux heures après midi pardevant nous Jean Geneviève Nicolas Lemoine, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Aubervilliers,

Vingt cinq 307

canton et arrondissement de saint Denis, département de la Seine, est comparu en la maison commune le sieur Nicolas Marie Fleury, Cultivateur, âgé de trente huit ans, domicilié en cette commune grande ruelle, lequel nous a présenté un enfant jumeau du sexe masculin, qu'il nous a dit être né hier à minuit et demi en son domicile, de lui déclarant et de Marie Victoire Boudier, sa légitime épouse, même profession, âgée de trente cinq ans, demeurant au même domicile, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louis Denis.
Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Jean Louis Boudier Cultivateur âgé de quarante quatre ans cousin germain de la mère de l'enfant et Jean Edme Meunier journalier âgé quarante trois ans demeurant en cette commune. De quoi nous avons dressé le présent acte qui a été signé par les témoins et nous quant au père de l'enfant il a déclaré ne savoir signer après lecture faite.

ami du déclarant tous deux — J. L. Boudier Meunier Lemoine

Meunier J. L. Boudier Lemoine

N° 81
Fleury Clotilde (jumelle)

L'an mil huit cent trente le quatorze du mois de Novembre à deux heures et demie après midi pardevant nous Jean Geneviève Nicolas Lemoine, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Aubervilliers, canton et arrondissement de saint Denis, département de la Seine, est comparu en la maison commune le sieur Nicolas Marie Fleury, Cultivateur, âgé de trente huit ans, domicilié en cette commune grande ruelle, lequel nous a présenté un enfant jumeau du sexe féminin, qu'il nous a dit être né hier à une heure du matin en son domicile, de lui déclarant et de Marie Victoire Boudier, sa légitime épouse, même profession, âgée de trente cinq ans, demeurant au même domicile, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Clotilde.
Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Jacques Christophe Fleury, Cultivateur, âgé de trente cinq ans, oncle paternel de l'enfant et Jean Edme Meunier, journalier âgé de quarante trois ans ami du déclarant, tous deux domiciliés en cette commune. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le second témoin et nous quant au père de l'enfant et au premier témoin ils ont déclaré ne savoir signer après lecture faite. — ans

Meunier Lemoine

N.° 82

Bordier
François Alphonse
(Naturel)

L'an mil huit cent trente le dix huit du mois de Novembre
à quatre heures après Midi par devant nous Jean Geneviève
Nicolas Lemoine, Maire, faisant les fonctions d'Officier public
de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers Canton et
arrondissement de Saint Denis, Département de la Seine, Est
Comparue en la maison Commune la dame Marie Geneviève
Félicité Dechel, femme Millieret, sage femme, âgée de trente
huit ans, domiciliée en cette Commune Nous a déclaré qu'
Cejourd'hui à trois heures du matin la Demoiselle Geneviève
Prudence Bordier, Couturière, âgée de vingt un ans fille
Majeure de Jean Baptiste Bordier et de Anne Geneviève
Furiet Son épouse Domiciliés en cette Commune rue aux
Reines Marchands de Vins Est accouchée sur dite rue
aux Reines au Domicile de ses père et mère d'un enfant
du Sexe Masculin qu'elle nous a présenté, et auquel
elle donne les prénoms de François Alphonse
Ledits déclaration et présentation faites en présence
des Sieurs Honoré Eusèbe Boucher, Marchand
Boucher âgé de cinquante un ans et Claude
François Cabouat, Emouleur, âgé de vingt cinq ans
tous deux amis de la déclarante et Domiciliés en cette
Commune de quoi Nous avons dressé le présent acte qui a
été signé par la déclarante les témoins et nous après
lecture faite. —

M. G. f. Delahaye Cabouat b. t. Boucher
Témoins

N.° 83.

Bordier, Marie
Louise Julienne

L'an mil huit cent trente le vingt du mois de Novembre
à deux heures après Midi par devant nous Jean Geneviève
Nicolas Lemoine, Maire, faisant les fonctions d'Officier public
de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et Arrondissement
de Saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison
Commune le Sieur Pierre Christophe Bordier, Cultivateur,
âgé de soixante trois ans, Domicilié en cette Commune rue
du Moutier, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe
Féminin qu'il nous a dit être Né hier à trois heures du
matin en son Domicile, de lui déclarant et de Marie
Françoise Lavanne Sa légitime épouse, Même profession
âgée de quarante cinq ans Demeurant Même
Domicile que dessus, Auquel enfant il a déclaré
Vouloir donner les prénoms de Marie Louise Julienne
Ledites déclaration et présentation faites en présence des sieurs

Vu ci dessus

Et Sieur Bordier Cultivateur, âgé de quarante sept ans
et Pierre Nicolas Soudet, Maréchal ferrant, âgé de quarante six
ans tous deux amis du déclarant et Domiciliés en cette
Commune d'Aubervilliers. De quoi nous avons dressé
le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant les
témoins et nous après lecture faite. —

P. C. Bordier P. Bordier
per Soudet
Témoin

N.° 84. —

Crouet Michel
Antoine

L'an mil huit cent trente le vingt neuf du mois de
Novembre à une heure après midi par devant nous Jean
Geneviève Nicolas Lemoine, Maire, faisant les fonctions d'Officier
public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et Arrondissement
de Saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune
le Sieur Michel Crouet, Cultivateur, âgé de vingt sept ans
Domicilié en cette Commune rue du Moutier Lequel nous a
présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être Né
le dix neuf de ce mois à six heures du soir en son Domicile de
lui déclarant et de Marie Louise Luce Geneviève, sa légitime
épouse, Même profession, âgée de vingt un ans demeurant
au Même Domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré
Vouloir donner les prénoms de Michel Antoine
Ledite déclaration et présentation faites en présence des sieurs
Jean Antoine Geneviève, journalier, âgé de quarante sept
ans, aïeul maternel de l'enfant, et Pierre Etienne Lecuyer
Marchand de vin âgé de cinquante neuf ans, ami
du déclarant tous deux domiciliés en cette Commune de
quoi Nous avons dressé le présent acte qui a été signé par
le déclarant les témoins et nous, lecture faite par le père de l'enfant et le
déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

Geneviève P. C. Crouet P. Lecuyer
Témoin

N.° 85

Berciere
Augustine Désirée

L'an mil huit cent trente le vingt neuf Novembre à deux
heures après Midi par devant nous Jean Geneviève Nicolas Lemoine,
Maire, faisant les fonctions d'Officier public de l'état civil de la
Commune d'Aubervilliers, Canton et Arrondissement de Saint Denis,
Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune
le Sieur Claude Etienne Pascal Berciere, journalier Cultivateur,
âgé de trente huit ans, domicilié en cette Commune rue de Paris
Lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin, qu'il

Vingt Sept

nous a dit être Né le Vingt Sept de ce mois à Six heures du soir en son domicile de lui Déclarant et de Marie Quenette Lordiere, sa légitime épouse, journaliere âgée de trente Six ans demeurant Comme Dessus, auquel enfant il a Déclaré Vouloir donner les prénoms de Augustine Désirée

Ledits Déclaration et présentation faites en présence des Sieurs Guillaume Laurent Leghaud âgé de Vingt huit ans Cultivateur demeurant à Saint Ouen (Seine) et Denis Benoumie Mercery Grenetier âgé de trente ans, domiciliés en cette Commune tous deux Cousins Germains par alliance du Déclarant. De quoi Nous avons dressé le présent acte qui a été Signé par les Témoins et nous, quant au père de l'enfant il a déclaré ne le savoir après lecture faite. —

Leprand D B Mercery

Témoin

Ne. 86
Boucher, Jean Christophe. —

L'an mil huit cent trente le Deux du Mois de Décembre à quatre heures après Midi par devant nous Jean Genevieve Nicolas Lemoine, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et Arrondissement de Saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le Sieur Jean Louis Boucher, journalier âgé de Vingt deux ans, domicilié en cette Commune rue Chapon, lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être Né hier à onze heures du Soir en son Domicile de lui Déclarant et de Marie Madeleine Boudier Sa légitime épouse, journalière âgée de Vingt cinq ans, demeurant Comme de Sus, auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Jean Christophe

Ledites déclaration et présentation faites en presence des Sieurs Jean Baptiste Boucher, Charretier, âgé de trente quatre ans, demeurant à la Courneuve (Seine) oncle paternel de l'enfant et Louis Etienne Meziere Marchand de Vin âgé de Cinquante trois ans, domicilié en cette Commune, ami du déclarant. De quoi Nous avons dressé le présent acte qui a été signé par le Second Témoin et nous quant au père de l'enfant et au premier Témoin ils ont déclaré ne savoir Signer après lecture faite

L E meziere

Témoin

L'an mil huit cent trente le trois du mois de Décembre à trois heures après midi par devant nous Jean Genevieve Nicolas Lemoine, Maire, faisant les fonctions d'officier public

Ne. 87.
Petit, Marie Genevieve Natalie

de l'état Civil de la Commune d'Aubervilliers Canton et arrondissement de Saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le Sieur Jean Baptiste Petit, Cultivateur âgé de trente deux ans, domicilié en cette Commune rue du Moutier, lequel nous a présenté un enfant du Sexe Féminin qu'il nous a dit être Né le premier de ce mois à huit heures du soir en son domicile de lui déclarant et de Genevieve Natalie Marechal, sa légitime épouse, Même profession, âgée de Vingt deux ans, demeurant Comme de sus, auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Marie Genevieve Natalie

Ledites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs Jean Marechal, Cultivateur, âgé de trois ans, domicilié à la Courneuve (Seine) aïeul Maternel de l'enfant et Pierre Etienne Lecuyer, Marchand de Vin traiteur, âgé de Cinquante trois ans domicilié en cette Commune, ami du déclarant. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été Signé par les Témoins et nous quant au père de l'enfant il a déclaré ne savoir Signer après lecture faite. —

J Marechat

P. E. Lecuyer

Témoin

Présenté approuvé le renvoi
J Marechat
P E Lecuyer
Témoin

Vu et approuvé
Marot Comme Maire
J Marechat
P. E. Lecuyer
Témoin

Ne. 88
Bonard Marie Céline

L'an mil huit cent trente le quatre du mois de Décembre à trois heures après midi par devant nous Jean Genevieve Nicolas Lemoine, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état Civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et Arrondissement de Saint Denis, Département de la Seine, Est Comparu le Sieur Sylvain Désiré Bonard, Macon, âgé de trente ans, domicilié en cette Commune rue du Moutier, lequel nous a présenté un enfant du Sexe Féminin qu'il nous a dit être Né le Deux de ce mois à quatre heures du matin en son domicile de lui déclarant et de Virginie Gagnage Sa légitime épouse, Couturiere âgée de trente ans demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Marie Céline

Ledites déclaration et présentation faites en presence des Sieurs Jean François Le Couvreur, âgé de Vingt neuf ans ami du déclarant et François Nicolas Gagnage Marchand de Vin âgé de trente quatre ans, oncle Maternel de l'enfant, tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi Nous avons dressé le présent acte qui a été signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite. —

L. D. Bonard Ne Témoin F. C. D. Gagnage

N.° 89
Legendre
Elisabeth Ernestine

L'an mil huit cent trente le quatorze décembre à trois heures après midi par devant nous Jean Genevieve Nicolas Lemoine, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Jean Baptiste Legendre, Cultivateur, âgé de trente trois ans, domicilié en cette Commune rue des Reines, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Feminin, qu'il nous dit de dit être né le douze de ce Mois à une heure après midi en son domicile, de lui déclarant et de Marie Elisabeth Chennevière sa légitime épouse, Même profession âgée de vingt six ans, demeurant Comme de lui, Auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Elisabeth Ernestine
Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Christophe Henry, Cultivateur, âgé de Cinquante sept ans, Grand oncle Maternel de l'enfant et Pierre Nicolas Jouet, Marechal ferrant, âgé de quarante sept ans, Cousin issu de germain de l'enfant tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été Signé par le père de l'enfant les témoins et nous après lecture faite.

Jb Legendre C Henry
pour Soudet Témoin

N.° 90
Demarle
Marie Georges Etienne

L'an mil huit cent trente le dix neuf du Mois de Décembre à deux heures après midi par devant Nous Jean Genevieve Nicolas Lemoine, Maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers Canton et arrondissement de Saint Denis, département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune Sieur Antoine Lucien Demarle Cultivateur âgé de trente deux ans, domicilié en cette Commune rue Saint Maur, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin, qu'il nous a dit être né le dix sept de ce Mois à dix heures du soir en son domicile de lui déclarant et de Marie Michelle Genevieve Bonneau, sa légitime épouse, Même profession, âgé de trente quatre ans, demeurant Comme de lui, Auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Marie Georges Etienne
Lesdites déclaration et présentation faites en présence

Vu et approuvé
un mot à la ligne
par Commencement
Le Demarle
Et Demarle

Mezieres
témoin

N.° 91
Devaux
Louis Jules Ferdinand

Vingt huit 313

des sieurs Georges Etienne Demarle Cultivateur âgé de trente deux ans, oncle paternel de l'enfant et Jacques Mezieres propriétaire, adjoint au Maire de cette Commune âgé de quarante trois ans, oncle maternel par alliance de l'enfant, tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite.

Mezieres Le Demarle
Et Demarle Témoin

L'an mil huit cent trente le Vingt du mois de décembre à trois heures après midi par devant nous Jean Genevieve Nicolas Lemoine, Maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, département de la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Pierre Jacques Devaux, Marchand Mercier, âgé de trente ans, domicilié en cette Commune rue du Moutier, Lequel nous a présenté un enfant du Sexe masculin, qu'il nous a dit être né le dix neuf de ce Mois à huit heures du matin en son domicile de lui déclarant et de Adèle Doux, sa légitime epouse, Couturière, âgée de Vingt deux ans, demeurant au Même domicile que de lui, Auquel enfant il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Louis Jules Ferdinand
Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Jean Joseph Doux, Bourrelier, âgé de trente quatre ans, oncle Maternel de l'enfant et Nicolas Gouerre, Marchand de Vin, âgé de Soixante Cinq ans, Beau père de l'accouchée, tous deux domiciliés en cette Commune. De quoi nous avons dressé le présent acte, qui a été signé par le père de l'enfant, les témoins et nous après lecture faite.

P.J. Devaux J. Doux Témoin
P. Gouerre

N.° 92.
Lelievre
Laurent Nicolas

L'an mil huit cent trente le Vingt deux du Mois de Décembre à trois heures après Midi par devant nous Jean Genevieve Nicolas Lemoine, Maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers, Canton et arrondissement de Saint Denis, département de

la Seine, Est Comparu en la Maison Commune le sieur Laurent Désiré Lelievre, journalier, âgé de vingt cinq ans domicilié en cette Commune rue du Landy, Lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin, qu'il nous a dit être né le vingt un de ce mois à quatre heures du matin en son domicile, de lui déclarant et de Louise Antoinette Demars, sa légitime épouse, journalière âgée de trente ans, demeurant au même domicile que dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Laurent Nicolas

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Louis Blaise Vassard, Garçon d'Ecurie, âgé de vingt huit ans, demeurant à Paris rue de l'Equillerie N°. 14. oncle paternel par alliance de l'enfant, et honoré Jean Baptiste Boucher, Charron, âgé de vingt six ans, demeurant en cette Commune, ami du déclarant. Dequoi nous avons dressé le présent acte qui a été signé par les témoins et nous, quant au père de l'enfant il a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

Vassard h. J. B. Boucher Lemoine

N°. 93
Trouet hypolite François (naturel)

L'an mil huit cent trente le vingt neuf du mois de Décembre à cinq heures du soir pardevant nous Jean Genevieve Nicolas Lemoine, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers Canton et arrondissement de saint Denis, département de la Seine, Est Comparue en la Maison Commune la dame Marie Genevieve Félicité Delehel, sage femme, âgée de trente neuf ans, femme Milliret, domiciliée en cette Commune Laquelle nous a déclaré que le vingt huit de ce mois à onze heures du matin la Demoiselle Marie Catherine Trouet, journalière, âgée de vingt neuf ans, demeurant en cette Commune, fille de George Trouet et de Marie Leboue son épouse Cultivateurs en cette Commune Est accouchée au domicile de ladite dame Milliret rue du Moutier d'un Enfant du sexe Masculin qu'elle nous présente et auquel elle donne les prénoms de hypolite François

Lesdites déclaration et présentation faites en présence

Vingt neuf

des sieurs Claude François Cabouat, Emouleur âgé de vingt cinq ans et Pierre Amable henri Bonnet Boulanger âgé de vingt neuf ans tous deux domiciliés en cette Commune et amis de la déclarante. Dequoi nous avons dressé le present acte qui a été signé par la déclarante les témoins et nous après lecture faite. —

Bonnet C. F. Cabouat M. G. F. Delehel
Lemoine

N°. 94
Morliere
Marie Louise Alexandrine

L'an mil huit cent trente le trente un du mois de Décembre à cinq heures après midi pardevant nous Jean Genevieve Nicolas Lemoine, Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la Commune d'Aubervilliers Canton et arrondissement de saint Denis, département de la Seine Est Comparu en la Maison Commune le sieur Morliere, Pierre Remy Alexis Cultivateur âgé de trente cinq ans, domicilié en cette Commune rue des Noyers, Lequel nous a présenté un enfant du sexe feminin qu'il nous a dit être né aujourd'hui à sept heures du matin en son domicile, de lui déclarant et de Marie Claude Rousseau sa Légitime épouse, même profession âgée de trente huit ans, demeurant comme dessus, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Louise Alexandrine

Lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Joseph Louis Pingard, Cultivateur âgé de trente ans, ami du déclarant et Brutus Rousseau, Cultivateur, âgé de trente six ans, oncle maternel de l'enfant, tous deux domiciliés en cette Commune. Dequoi nous avons dressé le présent acte qui a été signé par les témoins et nous, quant au père de l'enfant il a déclaré ne savoir signer après lecture faite. —

J. L. Pingard Rousseau Lemoine

Clos et arrêté le présent Registre au

Nombre

Nombre de quatre vingt quatorze actes de Naissances par nous Maire de la Commune d'Aubervilliers Ce trente un décembre Mil huit cent trente huit heures du soir. —

Le moine Maire.

trente

Table

Treate huit
Alp 4 5

Nos	Noms et Prénoms	Nos	Noms et Prénoms
1	A	61.	Bonneau Louis Philippe
10	Auvry Marie Louise Adrienne	65	Boudier Jean Marie
	B.	66	Bordier Augustin Toussaint
4.	Boudier florentine Elisa	67	Boucher Jules Estelle
6	Bonnissant Marie Jean Bapte	68	Bonneau Louis
20	Bonnissant Toussainte Constance	78	Bordier hyacinthe Ernestine
23	Boudier Catherine Elizabeth	82	Bordier françois Alphonse
24	Beaufils françois Célestin Désiré	83	Boudier Marie Louise Julienne
26	Bordier Louis Augustin	85	Bercière Augustine Désirée
30	Bonneau Louise Cécile Désiré	86	Boucher Jean Christophe
31	Blanchais Louis Nas Marie	88	Bonnard Marie Céline
33	Boudier Mie Catherine honorine		C
40	Ballois Louise Rose	15	Cousin Marie Louise Jhne
44	Bonneau Auguste Laurent	46	Cousin Louise Sophie
59	Boudier Marie Eugénie	52	Chéron Marie Louise hortense

Nos	Noms et Prénoms	Nos	Noms et Prénoms	Nos	Noms et Prénoms	Nos	Noms et Prénoms
72	Couteux Marie Jn Bte		E.		I.	36.	Mercery Adélaïde Célanie
	D.	19	Ethevenard Marie Zulime	27.	Jouault Charles Isidore	39	Mézières Louise Pierrette Clémence
5	Demars Ange Eulalie		F.		L.	41	Maury Thérèse Mélanie
14	Delaitre Mie Louise Denis	80	Fleury Louis Denis	7	Legent Auguste Alfred	51	Maille Cécile Emélie
17	Didier Mie Lse Appolne	81	Fleury Clotilde	9	Leboue Pre Nas	53	Mézières Joséphine Antoinette
35	Demars Joseph Christ		G.	16	Lordure Marie Louise Genevre	70	Maréchal Louise Virginie Céline
38	Degrave Antne Christe	30	Guichard Joseph Christophe	12	Lemaitre Etne Nas	79.	Mézière Louis Marie
42	Durand Mie Lse Hyacinthe	48	Grimprel Denise Félicité	58	Lavanne Médée Fois	94	Morlière Marie Louise Alexandrine
50	Duport Marie Adèle	56.	Gagnet Marie Honorine	78	Lemaitre Eléonore Clémence		P.
60	Dudret Joseph Christophe		H.	89.	Legendre Elizabeth Ernestine	13.	Poisson Eléonore Jrne
75	David Eugène Philippe	28	Hemet Geneviève Louise	92	Lelièvre Laurent Nas	34.	Poisson Cécile Laurence
77	Degrave Charles Antoine	43	Habert Augustin Joseph		M.	49.	Petrus Marie Catherine Flore
90	Demars Mie Georges Etienne	54	Hemet Reine Célestine	8	Magnin Louis Désiré	62	Poisson Antne Joseph.
91.	Devaux Louis Jules Ferdinand	74	Huot Marie Margte Agnès	21	Maury Marie Félicité	87	Petit Marie Genevve Rosalie
		47.	Huot Zaïre Angélina	29	Maury Louis Laurent		

	R	69	Trouillié Augte Edd
2	Rousselet Denis Guillaume	71.	Trouet Jques Nas
25	Renard Antoine Ferdinand	84	Trouet Michel Antoine
73	Royer Augustin Simon	93	Trouet Hypolite Fois
57.	Renius François Joseph		V
	S	22	Verelle Louis Michel
11	Sipert Louis Joseph	32	Watellin Euphrasie Virginie
37.	Soudet Jh Ulisse		
55	Sellier Vt Jques Beloni		
63.	Sivot Marie Louise Catherine		
64.	Sipert Louis Toussaint		
	T.		
1	Trouet Dre Jh		
18	Tairet Adélaïde Mélanie		
45	Trouet Louise Rosalie		

quarantieme et dernier feuillet
[illegible]